OBSERVATIONS
SUR LA
GRAMMAIRE
DE
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR

FERDINAND BRUNOT

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Professeur d'Histoire de la Langue française
à la Faculté des Lettres de Paris

2e ÉDITION

Tous les bons Français doivent souhaiter une plein réussite à cette grammaire qui ajoutera à la haut considération dont jouit l'Académie.

(Nouvelle règle d'accord des adjectifs suivant la *Grammaire*, p. 92).

LIBRAIRIE E. DROZ

RUE DE TOURNON, 25, PARIS VIe

PRÉFACE.

Ce livre n'est pas un livre de satire ou de polémique. J'ai éprouvé, à vrai dire, une véritable tristesse à être obligé de le composer.

Mais la publication de la Grammaire de l'Académie *m'a imposé un double devoir. Depuis longtemps j'avais projeté et annoncé la publication d'un* Manuel des fausses règles. *Je remettais de jour en jour à le rédiger, en constatant les progrès réalisés même dans les plus humbles Grammaires primaires.*

L'ouvrage que l'Académie vient de faire paraître a redonné à tant de vieilles erreurs une autorité nouvelle, il en a répandu tant d'autres, que la nécessité d'en préserver le public m'a paru urgente.

Puisque des centaines de mille lecteurs se sont jetés, paraît-il, sur la Grammaire, *c'est signe que le souci de la bonne langue n'est pas mort en France et il faut s'en réjouir. Mais il était nécessaire d'avertir ceux qui seraient portés à suivre en toute confiance un livre si fautif, qu'il convient de le lire avec critique et de le consulter avec prudence.*

Il fallait aussi montrer aux malveillants — il y en a — que la science du langage n'en est pas en France au point où on pourrait la croire, si on en jugeait d'après une œuvre à laquelle aucun homme

de métier n'a mis sa marque ni donné son nom. Ceux-mêmes qu'on a appelés à y collaborer n'ont sans doute pas été libres. Rien du discrédit qui pourra atteindre la Grammaire de l'Académie *ne rejaillira sur eux.*

Paris, 26 mai 1932.

Observations sur la Grammaire de l'Académie française

Texte de la Grammaire. — **Observations.**

LA GRAMMAIRE.

P. 1. — La Grammaire, que l'on définit « l'art de parler et d'écrire correctement »...

Qui, « on » ? L'Académie accepte-t-elle cette définition archaïque ? Elle n'ose pas le dire, et en même temps elle ne veut pas donner à la grammaire son caractère véritable. Mais ne chicanons pas et voyons les « artistes » à l'œuvre.

— [Elle] a pour objet la connaissance des rapports qui se sont formés, entre les éléments du langage ou *mots*, naturellement et sans l'intervention du raisonnement ni des volontés particulières...

Le public serait curieux de savoir ce qui resterait de la Grammaire de l'Académie si on n'y avait mis que les rapports « formés naturellement » et les règles que l'usage a établies. Que subsisterait-il par exemple des règles d'accord du participe passé avec *avoir*, toutes arbitraires, ou de la distinction des participes présents et des adjectifs verbaux, imaginée par l'Académie elle-même en 1679 ? L'histoire de la langue et celle de la grammaire depuis le XVI[e] siècle sont ici méconnues et faussées.

La Grammaire.	**Observations.**
— Le rôle des grammairiens se borne à dégager ces règles de l'observation du langage vivant...	Quel est ce langage vivant ? Celui qui se parle ou celui qui s'écrit ? Le premier a été à peu près complètement négligé dans cet ouvrage. Si les grammairiens doivent « dégager les règles de l'observation du langage vivant », comment expliquer la présence dans cette Grammaire de toutes les règles concernant l'emploi du subjonctif imparfait, alors que cet imparfait, sauf dans les verbes *avoir* et *être*, et à la troisième personne des autres verbes, est à peu près sorti de l'usage ? Pourquoi en vient-on, au nom de raisonnements qu'on n'ose même pas exposer, à juger qu'on ne devrait pas dire : *J'ai très faim ?* (P. 193.)
— Les règles essentielles de la grammaire... procèdent des règles mêmes de l'esprit humain.	On se croirait retourné au temps de Beauzée et de Condillac. En quoi l'accord de *même* et de *tout* se fonde-t-il sur l' « esprit humain » ? Les Grecs mettaient le verbe au singulier après un pluriel neutre. Offensaient-ils la logique éternelle ?
P. 2. — La grammaire d'une langue vivante ne	En effet ! Mais comment entendre « fixe » ? Veut-on

La Grammaire. | **Observations.**

peut... être absolument fixe dans toutes ses parties.

dire qu'elle varie d'époque à époque, ou qu'elle souffre certaines incertitudes ?

LES SONS ET LES SIGNES.

Quels signes ? Les lettres, la ponctuation ou les mots ? Voir à la ligne suivante.

P. 3. — Le mot est un signe qui représente une image, une idée ou un mode quelconque de l'esprit...

Que signifie « un mode quelconque de l'esprit » ? Est-ce la folie ? la raison ? l'exaltation ? la réflexion ?

— Autant il y a de positions différentes des lèvres et de la langue dans cette émission [de l'air], autant il y a de voyelles.

On eût pu tenir compte peut-être d'un autre élément qui n'est pas sans quelqu'importance, savoir la fermeture ou l'ouverture de la bouche. Elle est assez différente dans *a* et dans *i*, comme le Maître de philosophie l'enseignait à M. Jourdain. Et comment se produisent les voyelles nasales ?

— On... compte ordinairement seize [voyelles] principales.

Lesquelles ?

Si le son est émis uniquement par la bouche, on a les voyelles... *orales* : *a* ouvert, *a* fermé, *e* ouvert, *e* fermé, *i*, *o* ouvert, *o* fermé, *ou*, *u*, *eu* ouvert, *eu* fermé, *e* dit muet.

L'Académie ne connaît vraisemblablement aucune différence entre l'*i* de *épi* et celui de *épie*, entre l'*u* de *ému* et celui de *mufle*. Il n'y a pour elle que deux *e* : *né*, *père*. On voudrait

La Grammaire.	**Observations.**
	entendre prononcer par le Chancelier : *été*. N'y aurait-il pas dans la première syllabe de ce mot un *e* qui n'est pas le même que celui de la seconde, en dépit de l'accent ? L'*e* d'*hirondelle* est-il d'autre part identique à celui de *père* ou de *fête?* On méconnaît ici toute une science, la *phonétique*, à laquelle un Français, l'abbé Rousselot, a donné un fondement expérimental.
— *E* s'appelle ainsi [muet], parce qu'il ne se prononce pas dans beaucoup de cas. Il s'entend spécialement dans les monosyllabes comme *je*, *me*, *te*, *le*.	Cet *e* ne s'entend-il pas aussi dans *de* : Grammaire *de* l'Académie ? Et dans *fermement? Sifflement*, *tonnelier*, etc. ? Il y avait là des règles utiles à donner.
P. 4. — Il [*e* muet] s'entend... dans les vers...	A quel endroit ? Si on écoute les admirables vers de Racine : « Ariane, ma sœur, de quel amour blessée, Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée », il y a trace en effet de l'*e* dans les finales d'*Ariane*, *mourûtes*, *fûtes ;* mais dans blessée, ou laissée ? L'*é* est allongé et *e* qui suit ne s'entend pas.
— Pour remédier à cette insuffisance de l'alphabet,	Les nécessités auxquelles il est fait allusion doivent

La Grammaire.

on a dû recourir à des combinaisons de signes, telles que : *ai*, *eu*, *oeu*, *au*, etc.

Observations.

être impliquées dans l'etc., car en ce qui concerne les sons *ai* (è), *eu* (e), *au* (o), on avait tout ce qu'il fallait pour les écrire. On a longtemps imprimé *fet* (*fait*).

Et quelle stupéfiante ignorance dans ces quelques lignes ! *Au* aurait été inventé pour remplacer *o* ! L'Académie ne sait-elle pas qu'on a pendant des siècles prononcé *a-ou*, *a-o* en diphtongues, et que *ai* n'est pas le substitut de *e* dans *lait*, mais l'ancienne diphtongue, qui sonnait *aĭ*, et qui a été conservée dans l'écriture, quoiqu'elle soit réduite à la voyelle *è* ?

— Une consonne est un son produit par l'air, qui, sortant du larynx... pour s'échapper de la bouche, rompt un obstacle.

On s'accordait à reconnaître dans les consonnes des *bruits* et non des sons. « Nous avons changé tout cela », comme dit Sganarelle, devenu Académicien.

Les consonnes « rompent l'obstacle » comme certains pneus le boivent. Mais quand il n'y a pas d'obstacle ? Ainsi dans *r*, *s*, *ch* ? Ne sont-ce pas là des consonnes ? Parmi ces sons qui « rompent l'obstacle », l'Académie compte même *s*

La Grammaire. — **Observations.**

douce, vulgairement appelée *z*. Pour elle *k*, *g*, *ch*, *j*, sont de même nature, toutes explosives !

— Le son nommé *yod*... est noté tantôt par *i (pied)*, tantôt par *y* (*payer*).

Dans *payer*, *y* a deux rôles, il représente l'*i* qui avec *a* fait le digramme *ai* = e, puis le *yod*.

P. 5. — Les consonnes se divisent en *sourdes* et *sonores* suivant qu'elles font vibrer ou ne font pas vibrer les cordes vocales.

Il résulte de cette distinction, juste, du reste, que toutes les consonnes ne peuvent pas être appelées des *sons*, malgré la définition donnée plus haut.

— Comme pour les voyelles, l'orthographe a dû remédier à l'insuffisance de l'alphabet.

On eût pu citer en exemple *ch* dans *chien*, la consonne *ch* étant inconnue du latin. Au lieu de cela on nous montre l'heureuse invention de *ç*, *ss*, *qu*, *cqu*. Or toutes ces consonnes avaient des signes excellents : *s* et *k*, *c* ou *q*. L'ancien français écrivait *ki* et le français moderne écrit *sire*. A quoi bon *scie* par *sc* et la belle invention que *qu*, qui tantôt se prononce *k* (*équilibre*), tantôt *kū* (*équilatéral*). Précieux auxiliaire !

— Le signe *x* correspond à *kç* dans *excès*.

Il semble que dans ce mot *kç* (ou plutôt *ks*) est écrit *xc* et non pas *x*. Comparez *exciter*.

La Grammaire.	Observations.
P. 6. — Une voyelle, soit seule, soit combinée avec une ou plusieurs consonnes, forme ce qu'on appelle des *syllabes*.	Une voyelle, dans ces conditions, forme *une* syllabe.
— Les syllabes sont *longues* ou *brèves* suivant la durée plus ou moins longue de l'émission des voyelles qui les composent.	Voilà qui montre bien ce que nous avons perdu en abandonnant les vers latins ! Toute la métrique ancienne repose sur ce principe que la présence de plusieurs consonnes après la voyelle allonge la syllabe, même quand la voyelle est brève. Or elle a souvent le même effet en français. Les consonnes ont une longueur qui compte dans la syllabe. Comparez *afin* à *c'est affreux !*
— La longueur des voyelles est marquée dans certains mots par un accent circonflexe : *âne*, *fête*.	L'accent circonflexe a été aussi et surtout destiné à marquer qu'une lettre avait disparu: *asne*, *baailler*, *eage*, *feste*. C'est l'accent du souvenir. On le remarque du reste plus loin.

L'ÉLISION ET LA LIAISON.

La Grammaire.	Observations.
P. 7. — L'hiatus est proscrit par les règles de la poésie classique ; il est préférable de l'éviter même en prose, dans la langue parlée ou écrite.	Nous voilà avertis. Ne plus dire : *la hauteur du Mont Blanc*, ni : *tu oses me dire cela !* ni : *elle va au bal*. Il y a des hiatus seulement apparents : *il y a*, et d'au-

La Grammaire.	Observations.
	tres masqués par l'écriture, mais *réels* : *trè(s h)aut*. On eût pu les distinguer.
— Dans la prononciation, l'*e* muet final disparaît toujours devant une voyelle, sauf l'*e* du pronom *le* après un verbe.	C'est que cet *e* n'est pas un *e muet*, et qu'il porte l'accent tonique : *prends-le*.
— *Ce* [élide *e* final] devant *est*, *était*.	Il semblerait d'après cette règle qu'on dût dire : *ce avait été mon opinion*, *ce eût été dommage*, puisque dans l'énumération des mots devant lesquels *ce* s'élide, on n'a pas mentionné le verbe *avoir*.
P. 8. — La liaison consiste à faire entendre tout entière la consonne finale d'un mot devant le mot qui le suit.	Mais, dans *les hommes*, *s* ne s'articule pas « tout entier » puisqu'on prononce *lez hommes* par un *z*. Il n'y a donc pas liaison ? Et dans un *grand homme*, *d* est plus qu' « entier », puisqu'il passe à la forte *t* : *Un grant homme*. Que devient la règle ?
— La liaison ne doit pas être faite quand le premier mot se termine au singulier par deux consonnes : *La mort a des rigueurs*.	On veut dire sans doute qu'elle se fait avec l'avant-dernière : *mor(t) a*. Comparez : *respec*(t) *humain*, un *canar*(d) *aux petits pois*. Une règle juste eût con-

La Grammaire.

ORTHOGRAPHE.

FORMATION DES MOTS.

P. 9. — La langue française provient pour la plus grande partie du latin. Mais les mots empruntés au

Observations.

venu sur ce point où l'usage hésite :

Le Mort homme,

ou *le Mor(t) homme?*

Celle qui est donnée ne convient pas à : *arc-en-ciel*, *porc-épic*, *ours en cage*, *talc en poudre*, etc.

L'Académie fait assez bon marché de l'orthographe dont elle est le rempart. Elle y reconnait même des anomalies « qu'on ne saurait ni expliquer ni encore moins justifier » (p. 9).

Précieux aveu ! Cependant le Dictionnaire nouveau conserve pieusement les « anomalies » injustifiables. L'usage le veut, n'est-ce pas ? L'Académie n'en est plus à 1740, où elle a corrigé des milliers de mots. Elle avait alors des grammairiens. Saluons la mémoire de l'abbé d'Olivet !

Le fonds du vocabulaire français n'a pas été *emprunté* au latin. Le français est le latin qui s'est

La Grammaire.	**Observations.**
latin ne sont pas tous entrés dans le vocabulaire français à la même époque et n'ont pas tous été formés de même façon.	continué sur la terre de France. *Cheval* ou *bien* ne peuvent en aucune façon être considérés comme des *emprunts*.
— Les mots d'origine populaire, déformés par la prononciation gauloise...	L'Académie a visiblement sur la prononciation « gauloise » et son influence des lumières qui nous manquent. Le malheur est qu'un mot comme *augurium* qui est devenu notre (h)*eur* (bonheur) était déjà bien déformé avant de passer par les bouches de nos ancêtres Gaulois (?).
P. 10. — Il y a toujours entre les doublets une parenté de sens que l'étymologie permet de retrouver.	Cette parenté éclate dans la phrase : avoir passé sa vie dans un *hôtel* et finir dans un *hôpital* ! Il est fâcheux que les pensionnaires de l'Assistance Publique n'aient pas conscience de ce rapport.
— Dès le moyen âge, il [le vocabulaire français] s'est accru d'un certain nombre de mots arabes et de beaucoup de termes de la langue des conquérants... les Francs.	Il eût peut-être convenu de placer l'influence du germanique, qui commence dès l'époque latine, avant celle des Arabes qui n'est guère que du temps des Croisades.
— Les rapports politiques, commerciaux et littéraires	On a seulement oublié ce que les artistes, les artisans

La Grammaire.	Observations.
de la France... avec l'Italie...	et les savants de France doivent à nos voisins.
P. 10-11. — Le grec ancien est devenu la source unique où puisent pour les besoins de leurs terminologies, la physique, la chimie, les sciences naturelles, la médecine.	On voudrait qu'une petite place fût faite au latin. *Papavéracées* ou *liliacées* n'ont rien de grec. Ils sont d'hier. Mais la théorie des *quanta* ? *Gallium*, *uranium*, sont-ils grecs ? Et *pultacé*, *pavimenteux*, *furfuracé* ?
DÉRIVATION. LES SUFFIXES.	
— Les suffixes servent à former... des adjectifs: *amiable*..., des verbes : *obscurcir*, *toussoter*, des adverbes : *poliment*.	Il était admis jusqu'ici qu'*amiable* n'était pas un mot de formation française, mais le latin *amicabilem*. Pourquoi le suffixe *er*, qui sert à former 995 verbes sur 1.000, n'est-il pas indiqué ? Il est fâcheux aussi que le seul adverbe cité : *poliment*, ne présente pas la forme normale, savoir un adjectif au féminin suivi de *ment* : *nettement*, *fortement*. On donnera plus loin, et fort bien, le mécanisme de cette formation.

La Grammaire.	Observations.
— [Les suffixes] N'ayant pas de sens par eux-mêmes...	Est-ce que *oter*, dans l'exemple donné quelques lignes plus haut : *toussoter*, n'a pas un sens diminutif et fréquentatif ? *Ard* n'a-t-il pas de sens dans tous les mots qu'on forme aujourd'hui : *comitard*, *chéquard*, etc. ? Et *elte* dans *amourette*, etc. ? On veut dire sans doute que les suffixes ne se suffisent pas à eux-mêmes, comme les mots. Assurément, puisqu'ils sont des éléments de mots. On a simplement oublié dans ce chapitre de la dérivation le procédé qui a donné les plus beaux mots de la langue : *aide* de *aider*, qui est déjà dans les *Serments de Strasbourg*, *essai*, de *essayer* et une foule d'autres auxquels la langue ajoute encore tous les jours.
Composition. Les préfixes.	
P. 13. — Le préfixe, qui est généralement une préposition ou un adverbe...	Le *re* qu'on trouve dans *revenir*, et qui est peut-être le plus répandu des préfixes, n'est ni un adverbe ni une préposition. Il aurait dû empêcher d'écrire cette phrase.

La Grammaire.	**Observations.**
— Un grand nombre de mots composés, [sont formés par la réunion] ...de racines latines ou grecques juxtaposées : *homicide*, *fébrifuge*, *mammifère*, *biographe*, *bibliophile*, *hectogramme*.	*Homicide*, est un mot latin, emprunté celui-là, et non un composé français. *Phile* qui entre dans *bibliophile* et *gramme*, qui existe indépendamment d'*hectogramme* sont, non pas des *racines*, mais des *mots* grecs.
P. 14. — Un mot peut être à la fois composé et dérivé : dans *sou-terr-ain*, *extra-vag-ance*, *im-poli-ment*, on reconnaît un préfixe, un radical et un suffixe.	Sans doute, mais les faits sont embrouillés ici comme à plaisir ; *extravag-ance* a été tiré d'*extravag-ant* et d'*extravagu-er*, comme *im-poli-ment* d'*impoli*, tandis que *souterrain* a été formé par addition simultanée à *terre* du préfixe *sous* et du suffixe *ain*, à l'imitation du latin *subterraneus*. Il n'y avait pas de mot *souterre*.

LA PROPOSITION.

P. 16. — [Les prépositions et les conjonctions] sont des termes accessoires, la plupart très anciens, antérieurs même au français, qui ont été créés pour faciliter l'expression des rapports des mots variables entre eux.	On voudrait savoir combien, parmi la masse de nos prépositions et locutions prépositives, de nos conjonctions et locutions conjonctives, il y a de mots qui sont anciens ou « antérieurs même au français ». On ajoute que la langue les a *créés*, sans voir que ce

La Grammaire.	Observations.
	mot contredit le reste de la phrase L'expression de *faciliter* les rapports est plus que surprenante. Dans une phrase aussi simple que : Je partirai *pour* Paris *sans* vous, *à moins que* vous ne vous décidiez *à* m'accompagner, comment eût-on pu exprimer un seul des rapports sans l'aide de ces mots-outils qui sont la ressource d'une langue comme la nôtre ? Peut-on dire que ces mots *facilitent l'expression des rapports ?* Ils la permettent. De là leur abondance et leur importance dans notre idiome, auquel ils donnent le moyen d'exprimer mieux et avec plus de précision que le latin.

LE NOM.

P. 17. — Le nom... désigne les êtres vivants, les choses, les qualités qui peuvent être le sujet d'une action, l'objet d'une idée ou d'une opération des sens.	D'après cette rédaction, dans : *la Résurrection des Morts*, *morts* ne serait pas un nom. *Mammouth* n'en serait pas un non plus. La suite de la définition ne donnera pas une haute idée de la clarté française. A-t-on voulu parler des qualités qui peuvent être l' « objet d'une idée » (?)

La Grammaire.

— Un nom *propre* ne convient qu'à une seule personne ou à un seul objet pris en particulier : *Pierre Corneille, ...un Français.*

P. 18. — Il [le nom] est dit *abstrait*, s'il désigne un objet qu'on ne peut saisir par les sens.

Le genre.

— La marque du féminin est en général un *e* que l'on ajoute à la forme du masculin : *cousin, cousine.*

Observations.

ou bien dire que le nom peut désigner l'objet d'une idée ?

Dans : les deux *Corneille*, les *Français*, *Corneille* et *Français* cessent-ils d'être des noms propres ?

Il y aurait de curieuses questions à poser et une longue liste à dresser des noms qui sautent cette barrière. On eût pu faire allusion au moins à cette faculté qu'a un même nom de s'employer au sens concret ou au sens abstrait (*confusion, gourmandise, clarté*) : *La gourmandise de cet enfant est extrême*, et : *On le bourre de gourmandises.*

Réalité du langage et écriture sont encore une fois confondues. Il y a bien un *e* à la fin de *cousine*, mais ce qui fait la différence de formes des deux genres n'est pas cette *marque*. *Cousin* se termine par un *e* nasalisé, écrit *in* et non suivi de consonne ; la syllabe se prononce comme

La Grammaire.	Observations.
	dans *pain*, *vin*, *sein*. Dans *cousine*, *i* se prononce par *i*, non nasalisé, il est suivi de *n* articulé.
— Dans certains noms, cette forme [du masculin] subit une modification devant l'*e* du féminin : *épicier*, *épicière* ; *musicien*, *musicienne* ; *chat*, *chatte* ; *loup*, *louve* ; *époux*, *épouse* ; *jumeau*, *jumelle* ; *héros*, *héroïne* ; *neveu*, *nièce*.	Cette « modification » devant *e*, est une des choses les plus admirables parmi toutes celles que nous enseigne cette *Grammaire*. Devant *e* muet, c'est-à-dire sans valeur phonique, *héros* devient *héroïne* et *neveu*, *nièce*. Il est regrettable que ce miracle de l'*e* muet ne soit pas expliqué. Pauvres philologues qui pensaient qu'*héroïne* avait été emprunté du grec ἡρωίνη, et que *nièce* était le latin populaire *neptia*, tiré de *neptis* !
P. 19. — Les noms en *eur* peuvent avoir leur féminin en *euse* : *danseur*, *danseuse*, ou en *eresse* : *chasseur*, *chasseresse*.	Il eût été plus exact de dire que le féminin en *euse* est, dans la langue moderne, le féminin ordinaire et régulier, et que seuls certains mots, très peu nombreux, ont conservé leur vieille forme en *eresse*.
— Certains noms ont deux formes du féminin qui marquent une nuance d'acception (*sic*) : *une chanteuse des rues*, *une cantatrice d'opéra*.	*Cantatrice* n'est pas à proprement parler le féminin de *chanteur*, mais un mot emprunté tel quel à l'italien. Autant vaudrait dire que *virtuose* est le masculin de *vertueuse*.

La Grammaire.

P. 20. — *Personne, chose,* féminins quand on les emploie pour désigner une personne ou une chose déterminée, deviennent masculins quand on les prend au sens indéterminé : *personne n'est parfait, quelque chose de nouveau.*

LE NOMBRE.

P. 21. — On forme le pluriel d'un nom en ajoutant une *s* au singulier.

— *Tout*, qui fait au pluriel *tous* quand il est adjectif, fait *touts* quand il est employé comme nom. On écrit : *Tous les hommes ; Ils sont tous là* ; mais : *Plusieurs touts.*

— L'*s* finale du pluriel ne peut se prononcer que

Observations.

Exact, mais alors ce ne sont plus des noms. N'eût-il pas mieux valu dire : quand ils cessent d'être des noms.

Il eût fallu dire : dans l'écriture, car dans *des hommes*, il n'y a pas trace de *s final*. Faudrait-il faire entendre *s* dans : *Non, elle est générale et je hais tous les hommes* ?

Voilà qui est exact, mais on eût pu observer que *tous* se prononce de façon bien différente dans les deux exemples cités d'abord. Dans : *tous les hommes*, pas trace de *s*. Dans : *ils sont tous là*, *s* s'entend. Il n'y a rien là du reste qui ne puisse s'expliquer facilement. *Tous* est dans le deuxième cas assimilé aux noms de nombre : *six, dix* : *Il y en a dix de présents.*

Ajouter : *ou une h muette* : *de si nobles hôtes.*

La Grammaire. | **Observations.**

devant un mot commençant par une voyelle ;

Ajoutons que ce n'est pas *s* qu'on entend alors, mais *z* : *de bonz enfants, de lourdz‿impôts*, ainsi que nous l'avons déjà remarqué.

— Les noms en *al* et en *ail* font leur pluriel en *aux*, sauf...

On nous énumère les sept noms qui font leur pluriel en *als*.

Admirable pendant aux sept noms en *oux* ! Malheureusement on a mal compté.

Les boiteux sont-ils des *bancaux* ? Doit-on dire que les *récitaux* se généralisent ? En outre, il y a trois espèces de *santal*. L'Académie admet-elle *santaux* ? Condamne-t-elle les ingénieurs qui vont nous amener l'eau des *vals de Loire ?*

Un avis eût été utile aussi sur le pluriel d'*idéal*. Il convenait au moins, puisqu'on constatait l' « usage », de dire qu'il hésite entre *idéals* et *idéaux*.

Enfin porte-t-on des *chandaux* sous l'habit vert ?

P. 22. — Le pluriel de *bétail* est *bestiaux*.

Nullement. Pour la forme, *bestiaux* est le pluriel de *bestial* (comparez l'adjectif : *des instincts bestiaux*). Si on considère le sens, *bestiaux* n'est pas non plus le

La Grammaire.

Observations.

pluriel de *bétail*. Il désigne les animaux qui composent *le bétail* d'une ferme. *Bétail* est un collectif, il n'a pas de pluriel : *Les paysans ont tous vendu leur bétail.* Le *Dictionnaire* de l'Académie lui-même ne s'y était pas trompé !

— Sept noms en *ou* font leur pluriel en *oux* :

Il eût mieux valu dire : remplacent *s* par *x* dans l'écriture. Ils se prononcent comme s'ils étaient écrits par *s*, par conséquent sont identiques aux autres dans la parole.

— Le pluriel de *ciel* et de *œil* est *cieux* et *yeux* au sens propre, *ciels* et *œils* dans tous les sens figurés.

Quand Voltaire écrit :
« Nous préservent les *Cieux*
[d'un si funeste abus ! »
(*Brut.*, II, 4)
cieux n'a-t-il pas un sens figuré, étant pris pour les puissances célestes ? Mais il y a d'autres preuves que *œil* ne fait pas au pluriel *œils* dans *tous* les sens figurés. Les vignerons parlent-ils des *œils de la vigne*, les cuisinières des *œils de la soupe*, les poètes des *œils du cœur?*

— Quelques noms conservent le pluriel de leur langue d'origine, surtout quand ils sont d'usage

Plus de *violons solos !* Ce mot est trop récent, il n'a guère qu'un siècle et demi de vie française.

La Grammaire.	**Observations.**
récent : *un gentleman, des gentlemen ; une lady, des ladies ; un carbonaro, des carbonari ; un solo, des soli.*	
— Il en est de même pour certains noms empruntés au latin ou au grec : on écrit des *albums*, des *pensums*, des *alibis*, des *panoramas*.	Si on se reportait à la phrase précédente, il faudrait entendre que les mots cités conservent le pluriel de leur langue d'origine. *Albums*, *alibis* seraient présentés comme des pluriels latins. Les « humanités » n'en sont pas à ce point de décadence à l'Académie. Il n'y a ici qu'une faute de rédaction. « Il en est de même » renvoie non à la dernière observation, mais à l'avant-dernière. Toutefois il est bien hasardeux de compter pour un mot grec *panorama*, créé à la fin du XVIII[e] siècle en Angleterre, et introduit en France par Fulton, en germinal an VIII. Le grec l'ignore.
P. 23. — Les noms propres de personnes qui, par définition, devraient toujours être au singulier, sont employés au pluriel quand ils désignent plusieurs membres d'une même famille illustre ou d'une	L'Académie fait ici elle-même la critique de la définition qu'elle a donnée du nom propre. Il n'y a pas besoin que les familles soient illustres pour que leur nom soit au pluriel. Quand on constate

La Grammaire.	Observations.
même dynastie : *les Bourbons, les Flaviens.*	qu'il y a dans un même magasin cinquante-trois *Lévy*, ou qu'on dit qu'il y a beaucoup de *Dupont* en France, ces noms sont incontestablement des pluriels. Mais on ne consent à appeler pluriel que des noms auxquels on ajoute *s*. Rien ne fait mieux voir le danger qu'il y a à confondre grammaire et orthographe. De plus, cette règle, pour ancienne qu'elle soit, n'en est pas moins inapplicable. N'y a-t-il pas une « dynastie » des *Carnot* ? Faut-il écrire *Carnots* ? L'*s*, signe de noblesse, est d'une utilisation difficile.
— Les noms propres de personnes... sont employés au pluriel... Quand ils sont employés comme noms communs, pour désigner, par ellipse, des personnes... *les Homères...*	Où est l'ellipse ? J'entends que *les Homères* veut dire les *écrivains tels qu*'Homère. Mais ne conviendrait-il pas mieux de parler de figure ? Les mots qu'on supplée sont-ils réellement sous-entendus ?
— Certains noms qui ont un sens général et qui désignent soit une qualité abstraite soit une matière ne peuvent être employés au pluriel qu'avec un sens par-	Cette règle est beaucoup trop étroite ; elle est en outre ambiguë, en raison de l'emploi de l'expression « sens particulier ». Pour ne pas chercher plus

La Grammaire.

ticulier : *la politesse* est une vertu, *les politesses* sont des devoirs de politesse que l'on rend à quelqu'un ; *l'or* est un métal, *les ors* sont des ornements dorés.

— Plusieurs noms ne peuvent être employés qu'au pluriel : *catacombes*, ... *nippes*, ... *tenailles*, ... *ténèbres*...

Observations.

loin que *vertu*, ne pourra-t-on parler des *vertus?* L'Eglise les a cataloguées et classées.

Les politesses ne sont pas seulement des « devoirs de politesse ». Il y a diverses espèces de politesse : l'une anglaise, l'autre française, l'une cérémonieuse, l'autre aisée et ennemie de l'étiquette, etc. Sera-t-il défendu d'étudier ces *diverses politesses* et leurs formes ?

Pour *ors* l'interprétation est également d'une étroitesse inacceptable. On emploie aujourd'hui en joaillerie l'*or blanc* et *l'or rouge* aussi bien que l'*or jaune*. Ce sont des espèces *d'or*, *des ors différents*.

Je me souviens qu'en visitant à Rome, *la catacomba* de Saint-Calixte, je réfléchissais à la règle qui interdit d'employer ce singulier en français. D'où vient qu'il est prescrit de donner à *carbonaro* un pluriel à l'italienne : *carbonari*, inexplicable pour des Français qui n'ont point étudié les langues, et qu'on interdit de donner à *catacombes* un singulier tout simple, tout français, né-

La Grammaire.	**Observations.**
	cessaire quand il s'agit de distinguer une catacombe d'une autre ? Bizarrerie de l'usage, dira-t-on. Je serais tenté de répondre : Abus de règles. Au reste, tous les classiques ont employé *nippe* au singulier ; *tenaille* est très usuel chez les gens de métier, qui doivent faire loi en cette matière. Un Académicien a même fait de *la ténèbre* un usage très poétique.
LES NOMS COMPOSÉS.	
P. 24. — Les noms composés peuvent être formés d'éléments divers :	Sans doute, mais aussi de diverses façons.
1° Deux noms juxtaposés, dont le second est... l'apposition du premier.	Je ne savais pas qu'on pût dire qu'un élément *est l'apposition d'un autre*. Mais cette façon d'écrire et de parler sera commode et la voilà autorisée.
— 3° Un nom et un adjectif liés ensemble ou juxtaposés : ... *terre-plein*.	Si *terre-plein* est imité d'un mot italien, qui signifie rempli, remplissage de *terre*, l'élément *terre* n'est pas lié à *plein* par la juxtaposition, mais par un lien de dépendance, comme la *Grammaire* l'explique du reste p. 26. De plus, cette étymologie est contestée.

La Grammaire.

P. 25. — Les noms composés qui s'écrivent en un seul mot prennent généralement la marque du pluriel à la fin du nom... sauf ... *monseigneur*, *madame*, *mademoiselle*, qui font *messeigneurs*, *mesdames*, *mesdemoiselles*.

Observations.

Cela est exact, quand *monseigneur* et les autres sont employés comme titres, mais non pas quand ils servent de noms. On ne dit pas *des mesdames*, *des mesdemoiselles*, mais simplement *des dames*, *des demoiselles*. Que si par ironie on les emploie au pluriel, on dit *des madames*, *des mademoiselles*.

Ah! qu'il y aurait de madames et de mademoiselles qui ne seraient plus que des Manons et des Cathos, disait Marivaux, dans *Marianne*. Et les exemples pullulent chez Mme de Sévigné.

La Grammaire.

P. 26. — Dans les noms composés qui contiennent un élément d'origine étrangère, cet élément reste invariable, quelle que soit sa nature : *les Gallo-Romains*, *des tragi-comédies*.

Observations.

Où peut être l'élément étranger dans *tragi-comédie*, emprunté tel quel du latin et longtemps écrit en un seul mot ?

La Grammaire.

P. 27. — Le sens permet d'écrire indifféremment: *des confitures de groseille* ou *de groseilles*.

Observations.

Louons Dieu et l'Académie de cet accès de libéralisme ! Nous voici enfin dispensés de distinguer si les groseilles restent entières comme dans les célèbres confitures de Bar ou si elles se fondent en gelée. Mais que vont dire les Barisiens

La Grammaire. / **Observations.**

des Parisiens qui leur ôtent une source de profits en les empêchant de distinguer par l'orthographe même le caractère d'un produit unique ?

LE NOM SUJET.

P. 28. — Le nom peut être remplacé devant [le] verbe par un pronom, *il* ou *ce*, sujet apparent. Dans les phrases : *C'était un Espagnol de l'armée en déroute. Le temps, c'est de l'argent. Il y eut un fort orage. Il tombait une neige épaisse*, les noms *Espagnol*, *temps*, *orage*, *neige* sont les sujets réels des verbes *était*, *est*, *eut*, *tombait*, dont *c'* et *il* sont les sujets apparents.

Adoptons ce procédé d'analyse logique, qui nous reporte à cent cinquante ans en arrière et remettons devant les verbes les sujets que *c'* et *il* remplacent.

Deux phrases gardent un sens. *Le temps est de l'argent, Une neige épaisse tombait.*

Mais qu'est-ce que signifie : *Un Espagnol était, Un fort orage eut?*

Ce qui prouve avec évidence combien cette analyse est erronée, c'est la simple phrase : *c'est moi*, en ancien français : *ce suis-je.*

Je était sujet, *suis* s'accordait avec lui. Plus tard la locution se retourna. *Je*, n'étant plus sujet, fut remplacé par *moi*, et le verbe, ayant pour sujet *ce*, ne varia plus en personne.

LE NOM ATTRIBUT.

P. 29. — Le nom peut

Il eût fallu dire du *com-*

La Grammaire.	Observations.
être attribut du complément après les verbes *faire*, *rendre*, *juger*, et les verbes de sens analogue.	*plément d'objet direct*, pour ne pas laisser croire qu'on peut donner un attribut à *voisin* dans *rendre à son voisin l'argent qu'on lui avait emprunté*.
— L'article est souvent omis devant le nom attribut : *Tu seras soldat*.	On eût aimé quelques éclaircissements sur la différence de sens entre *tu seras soldat* et *tu seras un soldat*. *Napoléon était homme, comme nous tous; Napoléon était un homme.* De plus il eût été vraiment nécessaire de distinguer entre les verbes. Dans : *le médecin le juge un homme perdu*, l'état existe, le médecin ne fait que le constater. Dans : *il a rendu cet enfant un modèle d'obéissance*, l'état n'existait pas, l'effet de l'action est de le produire. Comparez le même tour avec un adjectif attribut : *il l'a trouvé mort*, à : *il l'a étendu mort*. Ces questions, qui sont relatives au sens, n'intéressent pas l'Académie.
Le nom complément du verbe.	
— Le nom sert à com-	Est-ce que le nom n'a

La Grammaire.

pléter le sens du verbe transitif en indiquant l'objet et les circonstances de l'action.

— ... il complète le sens du verbe passif, en indiquant la personne ou la chose par laquelle l'action est faite.

P. 30. — *L'incendie fut allumé par la foudre*... [Le nom] *foudre*, qui indique la chose, ... par laquelle a été opérée l'action du verbe *fut allumé*... est le complément du verbe passif...

LE NOM COMPLÉMENT D'UN NOM.

P. 31. — Les deux noms [le nom complément et le

Observations.

pas les mêmes fonctions avec les verbes intransitifs ? Dans : *le taureau fonça sur le picador, tête baissée*, est-ce que les compléments n'indiquent pas l'objet et les circonstances de l'action ?

Sans doute, quand on dit : *Cette grammaire a été publiée par l'Académie.* Mais si un sceptique se récriait : *Non ! Elle est attribuée à l'Académie.* Est-ce que c'est l'Académie qui l'attribuerait ?

Et dans : *Ses cendres ont été jetées au vent*, est-ce le vent qui les a jetées ?

Il faudrait dire : *le complément d'agent*, puisque les verbes passifs ont d'autres compléments comme cela vient d'être montré et que quelques-uns de ces compléments conmmencent par la préposition *par* : *Il a été tué par accident.*

C'eût été l'occasion de dire qu'il n'en était pas

La Grammaire.

nom complété] sont presque toujours joints par *de* ou par une autre préposition ..

Observations.

ainsi autrefois et que quelques noms composés ont conservé la marque de l'ancien usage :

Hôtel-Dieu, *trou-madame*, *Bois-le-Duc*.

En outre, que pense l'Académie du tour si employé dans le commerce :

Une robe soie naturelle, ou *façon chine*, *des souliers Richelieu ?*

J'imagine qu'elle proscrit aussi les *family's hôtel* et les *Orléans' marché*. Il aurait convenu de le marquer. L'usage du commerce est un des grands corrupteurs de la langue.

Le nom complément d'un adjectif.

P 32. —

C'est un des chapitres où se montre le plus nettement le parti-pris de rester à la surface, je veux dire d'examiner les constructions sans faire aucune allusion au sens et à la valeur qu'elles ont. Et cela fausse tout.

On note qu'un nom ou un adjectif qui est de même racine qu'un verbe se construit avec la même préposition que ce verbe ou avec

La Grammaire. | **Observations.**

de, si le verbe se construit sans préposition : *oublier le passé, l'oubli du passé, oublieux du passé.*

C'eût été le cas de marquer que les mots *du passé* sont le complément objectif correspondant au complément objectif du verbe. Et cette simple observation eût tout expliqué. Mais ces sortes d'analyses sont systématiquement écartées.

Au reste, on exagère la correspondance entre la construction du complément de verbe et celle du complément de nom : *Devoir à* n'a pas entraîné *une dette à quelqu'un*, ni *complimenter une dame* le *compliment d'une dame.*

PLACE DU NOM.

P. 33. — Il [le nom] suit le verbe... dans certaines formules d'un usage courant où le verbe est au subjonctif...

On peut contester que dans : *Vive la France, vive* soit aujourd'hui considéré comme un subjonctif — il vaudrait mieux dire *optatif* — dont *la France* est le sujet. En effet, si on remplace *la France* par un pluriel, le verbe ne varie plus comme autrefois. On écrit sur les banderoles : *Vive nos braves soldats!* et ce

La Grammaire.	Observations.
	n'est peut-être pas une faute, car s'écrier : *Vivent les grammairiens de l'Académie!* ce serait leur adresser un souhait de longue vie, tandis qu'en gardant le singulier, on leur rend seulement l'hommage qu'ils méritent.
P. 34. — Tous les noms compléments se placent après le mot qu'ils complètent... Le nom de la personne ou de la chose apostrophée peut être placé en tête, au milieu ou à la fin de la proposition : *Enfants, écoutez-moi.*	Que vient faire là cette observation ? *Enfants* est-il complément ? Il serait bien plutôt un de ces sujets logiques qu'on aime tant.

L'ARTICLE.

Article défini.	
P. 36. — L'article défini annonce en général que le nom est pris dans un sens particulier, déterminé par un adjectif ou par un complément...	Qu'est-ce qui est déterminé, *le sens* ou le *nom?* La définition est si vague avec son « en général » qu'on ne peut guère lui opposer des exemples. Cependant où trouver le sens particulier dans des milliers de phrases semblables aux suivantes : *L'absinthe est interdite ; l'acajou n'est plus à la mode ;*

La Grammaire. | **Observations.**

l'opéra est une création française.

L'Académie a bien indiqué plus loin que l'article défini n'est que le signe du nom pris dans un sens général. Mais le premier exemple est mal choisi : *La récolte des fruits est satisfaisante.* Ce n'est pas de *toutes les récoltes* qu'on veut parler, tandis que dans l'exemple qui suit : *Le mensonge est odieux*, il faut entendre : *le mensonge, quel qu'il soit, tous les mensonges.*

— Précédé de la préposition *de*, l'article défini peut indiquer une partie d'un objet ; on l'appelle alors *partitif* : *Donnez-moi de l'argent. Il a mangé des fruits.*

Cette phrase a l'air de signifier que c'est l'article, qui est partitif, il fallait dire plus nettement que c'est l'ensemble que forme l'article avec la préposition qui a cette valeur : *de la* et non *la*. De même quand il y a contraction : *du, des.*

Il est bien vrai que ce partitif existe et qu'il est commun.

Mais les exemples donnés sont plus que contestables. *De l'argent* n'éveille pas l'idée d'une partie d'un tout. Quant à *des fruits*, il n'aurait un sens partitif que si on complétait en disant : *des fruits qui sont*

La Grammaire.	Observations.
	sur la table. Dans *manger des fruits*, *des* est simplement le pluriel de *un*, et exprime un nombre indéfini (voyez *Gramm.*, p. 37).
Emploi de l'article défini.	
P. 37. — Quand deux noms au pluriel forment une seule expression, on ne répète pas l'article : *Les arts et métiers.*	C'eût été le cas de se souvenir de ce qui a été dit des juxtaposés.
— Quand un même nom est déterminé par plusieurs adjectifs, on ne répète pas l'article : *Le vif et durable succès.* Mais quand le nom ne désigne pas le même objet, on évitera de dire... *Les langues grecque et latine* ; on dira, en répétant le nom... *La langue grecque et la langue latine.*	L'Académie tranche peut-être d'une façon un peu trop sommaire une question controversée depuis Vaugelas. *Langue latine et langue grecque* forment un tout, aux yeux de certaines gens. Il semble que cette unification de l'idée est indiquée par l'unicité de l'article, et la pluralité des choses par le pluriel : *les*. L'invention est heureuse et rappelle notre ancien français *uns ciseaux*, nom d'un outil unique formé de plusieurs morceaux (comp. : *unes tenailles*). L'Académie ne voit que la rigueur logique de l'accord. Corrigera-t-elle le commandement : *Tes père et mère honoreras?*

La Grammaire.	Observations.
ARTICLE INDÉFINI.	
— L'article indéfini... emprunte, au singulier, l'adjectif numéral *un*, *une*, exprimant l'idée d'unité, mais sans aucune détermination.	Que peuvent bien signifier ces mots, « l'idée d'unité sans aucune détermination ? » Est-ce qu'*un carré inscrit dans un cercle* n'est pas un carré déterminé ? De même : *une bouteille de Bordeaux*. Pour prendre l'exemple de l'Académie : *Je vous apporte un livre*, ne peut-on pas ajouter : *de X., l'auteur à la mode* ? Sans doute la détermination n'est pas complète ainsi, mais il y en a une. J'avoue que je ne comprends pas ce qu'on a voulu dire.
OMISSION DE L'ARTICLE.	
Pp. 38-39. — L'usage a consacré l'omission de l'article.	
. . . .	
5° Devant les noms exprimant une division du temps ou une date : *décembre*, *lundi*, *minuit*.	Est-il incorrect de dire : *je reçois tous les lundis ; venez me voir un lundi ; je vous recevrai le lundi 17* ?
6° Dans les propositions négatives ou interrogatives si le nom est pris au sens général : *Jamais historien n'a été plus véridique. Il ne souffre ni contrainte ni conseil. Est-il plus grand sujet d'étonnement ?*	Il est vrai qu'on écrit souvent ainsi. Mais on dit fort bien : *Jamais un grammairien n'a été plus imprécis*. Et le sens demeure aussi général. *Y a-t-il un plus grand sujet de surprise* ?

La Grammaire.	**Observations.**
	L'omission de l'article n'est donc pas « consacrée ».
L'ARTICLE ET LES NOMS PROPRES.	
— On peut supprimer l'article devant certains noms de pays précédés d'une préposition ou employés dans un sens général...	Toujours le « sens général » ! On demanderait pour que cette règle fût compréhensible, qu'il fût établi une distinction précise entre *les villes d'Allemagne* et *les villes de l'Allemagne.* Qu'entend-on par pays ? Des Etats, des provinces, des départements ? Mais l'usage est de dire : *dans les Vosges* à côté de : *en Dauphiné, en Meurthe-et-Moselle.* N'aurait-on pas pu expliquer pourquoi ? La grammaire de Noël et Chapsal le faisait.
— Les noms propres de personnes sont précédés de l'article quand ils sont déterminés.	Encore le même abus du mot « déterminé », parce qu'on veut que l'article soit « déterminatif ». Mais quand je dis : *l'immortel Victor Hugo*, ou *le cruel Marat*, est-ce que les adjectifs qui accompagnent ces noms propres les déterminent ? Ne qualifient-ils pas plutôt ces personnages ?
— ... quand il désignent une famille ou une catégorie : ... *les Bourbons* ; ... l'œuvre d'un artiste : *un*	Enumération bien incomplète. L'usage autorise : *j'ai acheté une Citroën*, etc. C'est l'œuvre d'un indus-

La Grammaire.	**Observations.**
Corot ; ou quand ils ont un sens emphatique : *Un Colbert*...	triel, non d'un artiste. Toutes les automobiles portent ainsi le nom de leur fabricant.

LE PRONOM.

P. 41. — Le pronom, comme le nom dont il tient souvent la place...	On ruse, on ne voulait pas écarter la vieille définition et on n'osait pas la reproduire. Le progrès ici est net, et il faut le souligner. Toute cette page est sage et juste. Cependant on ne se décide pas à aller jusqu'au bout et à déclarer franchement que dans : *je* parle, *je* est simplement une forme de conjugaison destinée à marquer la première personne. Il est donc faux de dire que le plus souvent le pronom tient la place du nom. *Je*, *tu*, n'ont *jamais* ce rôle. L'Académie le reconnaîtra plus loin (*Gramm.*, p. 45).
P. 42. — Les pronoms *le*, *en*, *y* peuvent remplacer toute une proposition.	C'est vrai, mais dans : *s'il faisait mauvais temps comme je le crains*, *le* ne remplace pas la proposition hypothétique : *s'il faisait*..., mais seulement l'idée qui y est contenue, de *faire mauvais temps*.

La Grammaire. — **Observations.**

Pronoms personnels

P. 44. — La substitution d'une personne à une autre et l'emploi d'un pronom personnel sans fonction déterminée appartiennent à la langue familière : ... *Il vous a toujours des raisons de ce genre.*

« Sans fonction déterminée » est vite dit. Si on supprime *vous* dans l'exemple donné, ne change-t-on pas le sens ? Le rôle de *vous* peut donc être analysé, et il l'a été.

MM., vous allez nous corriger ces erreurs est-il uniquement de la langue familière ?

Pronom personnel sujet.

— [Il] n'a aucune valeur de sens et sert ... à introduire le verbe à la façon d'un préfixe...

Il avait été dit plus haut (p. 13) que les préfixes servent à composer des mots. *Il faut* est-il un composé où *il* serait le préfixe ?

P. 45. — Ces formes du pronom personnel sujet, [*je*, *tu*]... sont devenues atones.

Quand ont-elles été toniques devant le verbe ?

Pronom personnel complément

P. 47. — Les formes... sont : *me*, *moi*, *te*, *toi*, *la*, *le*, *lui*, etc.

Parmi ces formes, les unes sont atones et précèdent généralement le verbe, les autres, toniques, suivent le verbe...

Il eût fallu classer et distinguer : 1° les formes qui ne peuvent pas suivre le verbe, *me*, *te* ; 2° celles qui se mettent tantôt devant, tantôt derrière (*la*, *le*, *lui*), et ajouter que derrière le verbe, mais là seulement, elles portent l'accent to-

La Grammaire. | **Observations.**

nique: *regarde-le, essaie-la, parle-lui.*

— La forme tonique est obligatoire quand le pronom est complément d'un verbe sous-entendu.

Qui a-t-il demandé?

— *Toi.*

C'est la méthode des sous-entendus que nous allons hélas ! retrouver à toutes les pages. Mais si on exprime ce qui est « sous-entendu », ce n'est pas *toi*, mais *te* qui prendra place dans la phrase. Qui a jamais entendu : *il a demandé toi* ?

— Le pronom personnel complément direct de plusieurs verbes à un temps simple doit se répéter devant chaque verbe : *Il me loue et me flatte.*

Règle trop absolue. Est-il impossible de n'exprimer qu'une fois le pronom : *Je le dis et répète à mes élèves tous les jours* ; *Oh ! cette lettre ! Je la lis et relis sans cesse. Tel était le Romain, se distrayant apparemment des choses, quand il les guidait et dirigeait* (L. Daudet, *Sylla*, p. 74).

PRONOMS POSSESSIFS.

P. 52. — Les pronoms possessifs marquent le rapport de possession, entre une personne ou une chose et la personne ou la chose à laquelle elles appartiennent.

Dans : *ma mort suivra de près la tienne*, est-ce que *la tienne* marque la *possession* de la mort par la personne à qui l'on parle ?

Dans : *Le premier élève a bien su sa fable, mais vous ne possédiez pas la vôtre*, comment appliquer la définition ?

Comparez : *René a fait*

La Grammaire.	Observations.
	ses Pâques, mais Abel n'a pas fait les siennes.
Pronoms démonstratifs.	
P. 54. — C'est une incorrection d'employer *celui*, *celle*, devant un adjectif ou un participe.	On s'attendait à cette prohibition, qui n'empêchera pas le développement de *celui*, qui tend à devenir le support de toutes sortes de déterminations : *Prends celle de devant*, entraîne par analogie : *celle à gauche, celle sur l'étagère, celle marquée d'une croix.* Les meilleurs grammairiens et les meilleurs auteurs n'avaient jamais contesté qu'on pût rapporter à *celui* un participe et dire : *je refuse d'accepter cette règle, et je suivrai celle donnée par tout le monde.* En dépit de l'Académie, l'expression ainsi faite est plus générale que si je disais : *celle qui a été donnée.* Il faudrait, en effet, ajouter : *et qui est donnée.* Que gagne la langue à ces lourdeurs ? L'instinct populaire nous a rendu un équivalent de *is* latin, que nous avions perdu.
P. 55. — *Ce...* ne peut plus s'employer que suivi	Un exemple de *ce* + conjonction eût été bien utile.

La Grammaire.	**Observations.**
d'un pronom relatif ou de la conjonction que...	J'en cherche en vain. Aurait-on pensé à *parce que* et aux locutions conjonctives ?
P. 57. — Il y a deux séries de formes pour le pronom relatif : *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, formes simples et invariables...	*Qui*, *que*, *quoi* sont les formes variables du même pronom *qui*. Mais *dont*, issu d'un adverbe, est à part.
— L'adverbe *où* et le pronom *dont* sont souvent employés pour les pronoms *qui... lequel précédés d'une préposition... Le repos où j'aspire* — auquel.	L'explication donnée par l'Académie montre bien qu'*où* est ici pronom au même titre que *dont*. Si on garde cette construction, qui tend à vieillir, *où* devrait figurer parmi les pronoms.
FONCTIONS DU PRONOM RELATIF.	
P. 59. — Le pronom *que* et l'adverbe *où* s'emploient indifféremment l'un pour l'autre après les mots qui marquent l'époque ou l'heure.	Pourquoi ne pas ajouter : la date, le jour ? Ex. : *Nous nous rencontrerons le jour où vous le voudrez.* On eût aimé, d'autre part, trouver ici l'opinion de l'Académie sur les tours classiques où *que* tenait la place de *dont* : *de l'humeur qu'elle est, de la manière qu'il s'y prend.* Condamnés ?
PRONOMS INTERROGATIFS.	
P. 60. — Toutes les formes	Encore faudrait-il ajouter

La Grammaire.

des pronoms relatifs sauf *dont* et *où* servent pour les pronoms interrogatifs.

Observations.

que *quel* est bien près de *qui*, quand on demande *Quel est cet homme?* On ne demande pas *quel* est son genre, sa manière d'être, mais son « identité ». Comparez : *qui est cet homme?*

La Grammaire.

— Les pronoms interrogatifs représentent la personne ou la chose au sujet de laquelle on pose une question, et dont le nom est présent à l'esprit de celui qui interroge... *Lequel de ces spectacles sera le plus intéressant?*

Observations.

Lequel ne représente pas à proprement parler *spectacles*, puisque ce mot est énoncé.

La Grammaire.

— Le pronom interrogatif est souvent renforcé, dans la langue parlée, par... *est-ce que...*

Observations.

L'Académie aurait pu penser à la célèbre apostrophe de V. Hugo à Trochu : *Qu'est-ce que mon képi fait à ton chapelet?* Il y a partout, dans le style le plus noble, des *qu'est-ce que*. Si *qui est-ce que* ne trouvait pas place dans les vers, c'est qu'il présentait un hiatus.

Mais ces formules avaient deux avantages, qui ont fini par les imposer. Elles permettent d'insister dès le début de la phrase, sur le caractère interrogatif. Ensuite elles laissent la possibilité de conserver l'ordre ordinaire des mots. Compa-

La Grammaire.	Observations.
	rez : *Que prétend démontrer cette théorie* à: *Qu'est-ce que cette théorie prétend démontrer?* Or ce besoin de ne pas déranger l'ordre ordinaire de la phrase domine toute l'histoire de l'interrogation depuis plus de deux siècles.
FONCTION DES PRONOMS INTERROGATIFS.	
P. 61. — Dans l'interrogation le verbe peut ne pas être exprimé : *Qui? Lequel? Avec quoi?*	On sollicite de vous une lettre d'introduction ; vous demandez : *Pour qui? Auprès de qui?* Une prime à qui dira exactement quel est le verbe qu'on a dans l'esprit. Non seulement on ne l'exprime pas, mais il serait fort embarrassant de le trouver.
— Le pronom *quoi* ne peut être déterminé que par un adjectif.	Et par un participe : *Quoi de mieux établi, de plus exactement mesuré que le mètre?* Il aurait fallu aussi ajouter aux adjectifs les locutions adjectives : *Quoi de plus comme il faut? Quoi de plus à la mode?*
PRONOMS INDÉFINIS.	
Pp. 61-62. — Il y a deux sortes de pronoms indéfi-	Aucun de ces mots n'est proprement *pronom*, puis-

La Grammaire.	**Observations.**
nis : ceux qui sont proprement des pronoms et qui ne se joignent jamais à un nom, comme *on*, *quelqu'un*, ... *autrui*, *personne*.	qu'aucun ne représente un nom : *On dit ; quelqu'un vous demande ; nous parlions de quelque chose ; les biens d'autrui.*
EMPLOI DES PRONOMS INDÉFINIS.	
— *On* ... désigne les hommes en général.	Dans : *On disait hier à la Chambre*, est-ce qu'on peut traduire *on* par : *les hommes en général* ? Comparez : *Dans certains milieux on rêve encore de renverser la République.*
P. 63. — Lorsque le pronom *quelqu'un* ne renvoie pas à un nom déjà exprimé, il ne peut désigner que des personnes...	Est-ce qu'on ne pourrait pas dire en commençant une réunion : *Quelques-unes des questions relatives à ce vaste sujet ne pourront être traitées aujourd'hui?* Il n'est donc pas besoin que le nom ait été déjà exprimé, il peut venir après.
— Bien que *chacun* soit toujours du singulier, il peut être suivi de l'adjectif *leur* aussi bien que de l'adjectif *son*.	Il peut aussi en être précédé : *Nous aurons beaucoup de dames, il faut réserver leur place à chacune.* Mais la règle est libérale.
P. 64. — Le pronom *certain* est toujours masculin	Et dans : *Mesdemoiselles, il faut que les femmes se*

La Grammaire.	Observations.
pluriel : *Certains passent leur vie à espérer.*	*préparent à la vie, puisque, si beaucoup pourront se marier, certaines ne le pourront pas ?*
Les pronoms *personne, quelque chose*, les expressions *autre chose, grand chose*, malgré le genre féminin qu'ils ont quand ils sont employés dans un sens déterminé, sont toujours pris pour masculins...	Dans quel cas *quelque chose* est-il employé « dans un sens déterminé » ? On a voulu dire sans doute : quand *chose* est un nom, mais l'observation n'a alors rien à faire ici.
— *Tel* ... peut s'appliquer... à une personne qu'on ne veut pas nommer expressément : *tel ou tel...*	Il arrive aussi qu'on *ne peut* pas la désigner : *Je serais incapable d'attribuer le propos à tel ou tel, mais je sais qu'il a été tenu.*
P. 65. — *Aucun, personne* et *rien* s'emploient avec la négation *ne* et prennent de ce fait une valeur négative, qu'ils peuvent conserver quand ils sont employés seuls... Employés seuls, ces pronoms ne prennent une valeur négative qu'en vertu d'une ellipse. La réponse : *Rien* équivaut à : *Je n'ai rien...*	Comprenne qui pourra ! *Rien* a pris au contact de *ne* la valeur négative, et il l'a gardée. Comment ne l'aurait-il plus quand il est employé seul ? C'est là au contraire que son nouveau caractère se marque. Qu'est-ce que cette imagination d'une ellipse ? Si je dis : *Rien de plus douteux que cette ellipse*, suis-je obligé de sous-entendre : *il n'y a* ? Dans : *travailler pour rien*, que peut-on suppléer ? De même dans la formule des marchands : *Tout pour rien*, ou dans :

La Grammaire. | **Observations.**

C'est beaucoup de bruit pour rien.

De *rien*, on a fait un nom : *des riens*. Cela veut-il dire *des quelques choses ?*

— Mais il est incorrect de dire : *Ce n'est pas rien*, pour dire : *C'est quelque chose*, cette formule signifiant littéralement : *Ce n'est pas quelque chose, ce n'est rien*, soit le contraire de ce qu'on veut dire.

Tout le raisonnement, fondé sur le sens primitif de *rien*, repose sur une erreur. *Rien* a ici son sens ordinaire et moderne de *nulle chose, néant*. Je dirai donc fort bien : *Cette grammaire n'est pas rien, elle est quelque chose, mais quelque chose de très imparfait.*

— Certains pronoms indéfinis sont appelés improprement *relatifs*, bien qu'ils n'établissent aucune relation entre la proposition à laquelle ils appartiennent et un antécédent... *Tendons les mains à quiconque implore notre pitié.*

On peut substituer *qui* à *quiconque* : *à qui implore notre pitié. Qui* ne serait-il plus relatif ? *Quiconque* l'est de même. Il lie en généralisant.

Au XVII[e] siècle, on disait encore : *Quiconque aime Dieu, il fera son salut. Quiconque* annonçait *il.*

Cet alinéa, comme celui qui suit, repose sur une fausse définition du relatif, qui n'a pas toujours un *antécédent* avant lui, mais qui a aussi bien un *subséquent* qu'il annonce et représente par avance. On disait autrefois : *Qui sert bien son pays, il n'a pas*

La Grammaire. — **Observations.**

besoin d'aïeux. Le parti pris d'ignorer l'histoire de la langue expose à bien des bévues.

On attendait ici une autre observation. On fait aujourd'hui abus de *quiconque.* Non seulement on dit : *il le sait mieux que quiconque,* *mais cela lui convient mieux qu'à quiconque,* au lieu de : *qu'à qui que ce soit,* *qu'à n'importe qui.* A-t-on oublié cette nouveauté, ou l'accepte-t-on pour bien prouver que *quiconque* n'est pas relatif ?

L'ADJECTIF.

P. 67. — Il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs *déterminatifs* qui désignent le nom d'une façon plus ou moins précise... *diverses opinions, certaines promesses...* ils désignent les *opinions* et les *promesses* d'une façon indéterminée.

Explique qui pourra comment des adjectifs *déterminatifs* désignent d'une façon *indéterminée.* On eût pu faire une réserve sur ce nom baroque.

ADJECTIF DÉTERMINATIF.

Les adjectifs numéraux.

P. 69. — Les formes composées... *quatre-vingt-dix* ont remplacé... *nonante.*

Puisqu'on distinguait les numéraux composés par addition des composés par

La Grammaire. | **Observations.**

multiplication, il eût peut-être été bon de signaler que *quatre-vingt-dix* est formé par multiplication et par addition.

— Dans les nombres composés par addition, on rencontre encore parfois la conjonction *et* qui était autrefois régulièrement employée : *vingt-et-un.*

« Parfois » est peu précis. Il eût fallu marquer que *et* ne se rencontre plus que devant *un.*

— *Mille* est invariable, sauf quand il est employé comme mesure de longueur : *Dix mille Romains,* et *Dix milles romains.*

La rédaction est mauvaise. Il eût fallu dire : quand *mille* est le nom d'une mesure de longueur, comme *mètre* ou *brasse.*

P. 70. — La forme primitive *unième* n'est usitée que dans les nombres composés et a été remplacée par *premier.*

Quand a-t-on employé la forme « primitive » *unième*? et quand a-t-elle été remplacée par *premier?*

EMPLOI
DES ADJECTIFS NUMÉRAUX.

P. 71. — Les adjectifs cardinaux peuvent être employés seuls: *cinquante plus vingt font soixante-dix.*

Ne seraient-ils pas alors des noms ou ce que j'ai appelé ailleurs des nominaux? On nous a appris en tous cas (p. 67) que l'adjectif est « un mot que l'on ajoute au nom ». Donc ici *cinquante* n'est pas adjectif.

La Grammaire.	Observations.
— Ils sont parfois pris pour de véritables noms : *Nous parlons le douze pour revenir le vingt.*	N'était-ce pas le cas de parler d'ellipse ?
P. 72. — Quand on veut insister sur l'idée d'unité, on emploie *un seul.*	Il est regrettable que V. Hugo n'ait pas connu cette règle, quand il a écrit le vers fameux des *Châtiments :* « Et s'il n'en reste qu'*un*, je serai celui-là ».
ADJECTIFS POSSESSIFS.	
— Les adjectifs possessifs déterminent le nom en indiquant à qui ou à quoi appartient la personne ou la chose dont on parle.	Renvoyons ici à ce que nous avons dit des pronoms possessifs. Il est difficile d'admettre que : *ô mon Dieu* signifie *le Dieu qui m'appartient. Cette voiture fait ses cent kilomètres à l'heure*, signifie-t-il que la voiture possède les kilomètres de la route ?
— ... *ma*, *ta*, *sa*, employés autrefois avec élision de l'*a*, *m'amie*, sont aujourd'hui remplacés par les formes *mon*, *ton*, *son*.	Aujourd'hui ! Il y a pas mal de siècles que ce remplacement — insuffisamment expliqué d'ailleurs — a eu lieu.
EMPLOI DES ADJECTIFS POSSESSIFS.	
P. 73. — Le sens peut varier selon que l'on emploie l'article ou le possessif devant un même nom : *Il souffre d'une névralgie.*	Exact, mais quelques détails eussent été bien nécessaires. Il eût fallu au moins dire dans quel cas on emploie

La Grammaire.

Il souffre de sa névralgie (habituelle). *Elle a tendu la main. Elle a disposé de sa main* (en se mariant).

P. 74. — Dans certains cas, le rapport de possession indiqué par le possessif est très atténué : *Fermez votre porte. Savez-vous votre grammaire? Nos gens n'étaient pas contents.* Le possessif renvoie alors au pronom personnel sujet d'une proposition sous-entendue : *la porte que vous avez ouverte ; la grammaire que vous devez apprendre ; les gens dont nous parlons.*

Pp. 74-75. — On le répète [le possessif] devant chaque nom... sauf dans quelques expressions consacrées par l'usage. *En mon âme et conscience. A vos risques et périls. En son lieu et place.*

Observations.

l'article : *Il leva la tête ; il tendit le bras*, mais non : *il ôta le chapeau, il tomba la veste.* Beaucoup de méridionaux auraient profité de cette leçon.

L'observation est juste, mais pourquoi la fausser par la méthode des sous-entendus ? On pourrait sous-entendre bien d'autres choses que celles qui sont indiquées. Si l'on adressait à nos grammairiens amateurs la question donnée en exemple : *Savez-vous votre grammaire?* il vaudrait mieux sous-entendre : *la grammaire que vous devriez posséder, puisque vous l'enseignez.*

Il y en a d'autres que celles qu'on cite : *ses faits et gestes, ses allées et venues.*

On aurait pu remarquer qu'il s'agit de noms synonymes ou « approchants », comme disait Vaugelas, et que le fait qu'un *nom* est masculin et l'autre féminin n'empêche point le possessif de rester au masculin singulier dans : *en son lieu et place.* Il y a là un phénomène de juxtaposition.

La Grammaire. | **Observations.**

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

— ... *ce* (*cet* devant une voyelle...).

C'est *cet* qui est la forme normale, dont *ce* n'est qu'une réduction. On eût dû les mettre dans leur ordre véritable.

Pp. 75-76. — Les formes composées avec *ci* et *là* peuvent aussi ne servir qu'à distinguer deux personnes ou deux choses. *Cette maison-ci me paraît confortable, celle-là ne l'est guère.*

On a pensé à : *cette maison-ci*, mais *celle-là* va faire croire à un pronom égaré dans les adjectifs.

ADJECTIF RELATIF.

— L'adjectif *lequel* ne se rencontre plus guère que dans des formules spéciales ... *laquelle somme vous sera versée le 1er du mois prochain.*

N'eût-on pas pu indiquer à quelles langues techniques appartiennent ces formules « spéciales » ?

ADJECTIFS INTERROGATIFS.

P. 77. — L'adjectif interrogatif marque l'identité, la qualité ou la quantité : *Quels sont ces livres? Quelle peut être une œuvre faite avec si peu de soin? Quelle heure est-il?*

Rien à redire au premier ni au second exemple. L'Académie fait son examen de conscience.

C'est vraisemblablement dans le dernier que *quelle* est censé marquer la *quantité*. Et quand on répond : *Midi* ?

La Grammaire.

ADJECTIFS INDÉFINIS.

— Les adjectifs indéfinis déterminent le nom auquel ils se rapportent, soit en indiquant, sans précision, la quantité ou la manière d'être, soit, quand il s'agit de plusieurs personnes ou de plusieurs objets, en indiquant leurs ressemblances et leurs différences.

Observations.

Ici j'admire sincèrement l'ingéniosité qu'il a fallu pour donner une définition qui convienne à des indéfinis qui « déterminent sans précision », et à d'autres qui indiquent les ressemblances et qui vont jusqu'à l'identité. C'est évidemment un tour de force que de mettre dans une même classe : *je veux un chapeau quelconque :* et *je veux le même chapeau que Madame.*

Cette définition donne lieu pourtant à certains doutes. Est-ce qu'*aucun* et *nul* marquent la quantité sans précision ?

La Grammaire.

EMPLOI DES ADJECTIFS INDÉFINIS.

P. 78. — *Aucun* signifie primitivement *quelqu'un*... Il a le sens négatif quand il est accompagné de *ne* ou de *sans*.

Observations.

C'est la même doctrine que pour *rien.* L'Académie est ici constante avec elle-même — dans l'erreur. La théorie, en effet, n'est pas plus juste ici que là. *Aucun* est devenu négatif à lui tout seul : *Acceptez-vous la doctrine de l'Académie? — En aucune façon.* Il faut sans doute sous-entendre : *Je ne l'accepte.* Dans : *Avez-vous reçu un ordre?*

La Grammaire.	Observations.
	— *Aucun* ; il n'est que d'ajouter : *Je n'en ai reçu !*
P. 80. — Devant les verbes *être*, *sembler*, *paraître*, l'adjectif *quelque* s'écrit en deux mots... *Quelles que soient vos raisons.*	Etrange confusion ! *quel* est adjectif et *que* qui suit est la conjonction. *Quelque* se décompose. Au lieu de considérer l'ancien usage, l'Académie préfère couper les mots en deux. Il ne semble pas qu'elle aperçoive en aucune façon comment *quel* et *que* s'étant soudés, on a dit postérieurement *quelque que : Quelque difficile que soit ce travail.* C'est l'histoire à rebours.
— *Tout* est adjectif et s'emploie au singulier, sans article, dans le sens de *chaque* : ... *de toute espèce.*	Est-ce qu'on peut traduire : *Ce livre donne lieu à des remarques de toute espèce* par : *à des remarques de chaque espèce?*
P. 81. — *Tout* forme les locutions adverbiales : *rien du tout*, *pas du tout.*	On serait curieux de savoir comment, si *rien* est positif (v. plus haut, p. 46), l'Académie explique *rien du tout.* Cela signifie-t-il *quelque chose du tout?* *J'ai beaucoup travaillé et pour rien du tout*, a-t-il pour équivalent : *et pour quelque chose du tout?*
P. 82. — *Tel* suivi d'un pronom relatif a le sens	Reportons-nous à la définition du démonstratif :

La Grammaire.	Observations.
d'un démonstratif : *Vous amènerez telle personne que vous voudrez.*	« L'adjectif démonstratif détermine le nom en désignant, comme s'il la montrait, la personne ou la chose en question ». (P. 75) Est-ce que dans l'exemple donné, *telle personne* désigne une personne précise, *montrée* par *telle*. Il semblait au contraire qu'on donnât à la personne à qui on s'adresse toute liberté de choisir.

LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

P. 83. — Le féminin des adjectifs se forme sur le masculin suivant des règles identiques à celles du nom.	En effet, ici comme là, on a tout mis pêle-mêle, les adjectifs comme *polie* ou *pure* où il y a modification de la voyelle tonique, comme *public*, *subtil*, où rien n'est changé sauf dans l'écriture, et d'autres tels que *léger*, *légère ; bon*, *bonne* ; où une consonne se fait entendre et suit une tout autre voyelle qu'au masculin. Au lieu de considérer les différences réelles, on s'attache à de minuscules questions d'orthographe : *sotte*, *idiote*, *douce*, *rousse*.

La Grammaire.	Observations.
DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS.	
P. 86. — Le superlatif est... relatif, quand il indique la qualité à son plus haut degré, par comparaison entre plusieurs personnes ou plusieurs objets.	Il indique aussi chez la même personne la qualité à son plus haut degré par rapport à d'autres états de cette personne ou de cette chose : *C'est à trente ans qu'elle a été le plus belle. C'est à ce moment que le train a pris sa plus grande vitesse.*
— ... *pire* et *moindre* peuvent s'employer à la place de *plus mauvais* et de *plus petit*.	Dans quels cas ? On compare deux enfants ; peut-on dire que Pierre est *moindre* que Paul ?
P. 87. — La forme *pis* est un adverbe.	Il eût fallu expliquer que c'est un ancien neutre. C'est pourquoi on dit encore : *cela est encore pis.* L'Académie reconnaît du reste que *pis* peut s'employer adjectivement, mais elle ne s'aperçoit pas qu'il est joint alors à des neutres : *quelque chose de pis, rien de pis, quoi de pis?* En effet, du neutre il n'a été question nulle part. Léger oubli.
— Les adjectifs... *minime, infime...* sont des superlatifs et ne peuvent être précédés d'un adverbe de quantité.	On veut empêcher de dire : c'est une faute *bien minime.* L'intention est bonne. Apprenez le latin.

La Grammaire.	Observations.
EMPLOIS DU COMPARATIF ET DU SUPERLATIF.	
— L'adjectif au comparatif marque une comparaison entre deux termes. Le complément du comparatif peut être sous-entendu: *Voilà qui est plus sage.*	Toujours les sous-entendus. *Il est devenu plus raisonnable* (entendez : *qu'il n'était*). *Voici notre carte. A 20 francs le vin est meilleur* (ajoutez : *qu'à douze*). *Cette année le vin est meilleur* (ajoutez : *que l'année dernière*). On pourrait sur cette base créer un aimable jeu de société.
EMPLOI DU COMPARATIF ET DU SUPERLATIF.	
Pp. 87-88. — Quand le complément du comparatif est exprimé, il est introduit par la conjonction *que*, suivie d'une proposition dont le verbe est souvent sous-entendu...	Encore ! *Pierre est plus grand que Paul* (on sous-entend *n'est*). Une bonne photographie vaut mieux qu'un mauvais portrait (entendez : *que ne vaut*). Le malheur est qu'on a parfois quelque peine à trouver ce qui manque : *Paul est pire que Jean.* Si on introduit un verbe : *que n'est Jean*, comment s'accommoder de *pire* ?
— Les adjectifs *antérieur*, ... *intérieur*, *extérieur*, qui sont en réalité des comparatifs, se construisent non	Ceci va fort bien pour *antérieur*. Mais comment *intérieur* et *extérieur* peuvent-ils lui être assimilés ?

La Grammaire. / **Observations.**

avec la conjonction *que*, mais avec la préposition *à*.

Deviner un sentiment *intérieur à l'âme*, est-ce que cela signifie *plus au dedans que l'âme ? Extérieur à la maison* veut-il dire *plus au dehors que la maison ?*

ACCORD DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

P. 91. — L'adjectif s'accorde toujours avec le complément des adverbes de quantité : ... *peu* ... *trop*.

Ne serait-ce pas un contresens que d'écrire : *Trop de succès sont enivrants pour une âme faible ; peu de succès décourageants*. L'idée essentielle est dans *trop*, *peu*. Le singulier est de rigueur.

P. 92. — On dit... conformément à l'usage ancien : ... *une nouvelle venue ; les nouveaux venus ; les premiers nés*.

Il n'y a pas là deux adjectifs ; *venue*, *nés* sont ici des noms. Quand *nouveau venu* est un adjectif composé, *nouveau* ne varie pas : *une femme nouveau venue dans notre société*. L'Académie ne donne-t-elle pas plus haut l'exemple : *Des enfants nouveau nés ?*

Elle viole donc sa propre règle et confond noms et adjectifs !

— Certains adjectifs, comme *nu*, *mi*, ... *plein*, *franc* restent invariables quand ils précèdent le nom et s'accordent avec le nom

Ainsi formulée, la règle est absurde. On ne dit pas *en plein séance*, ni *une franc gaieté*, ni *la haut mer*.

La Grammaire.	Observations.
quand ils le suivent : ... *Plein ses poches.* Il en est de même des participes ... *attendu*, *passé*, *vu*.	En outre, il faudrait savoir si dans *plein ses poches*, *vu la réquisition*, *attendu les circonstances*, *plein*, *vu* et *attendu* sont restés des adjectifs, et n'ont pas suivi la même route que *sauf*, *excepté*, qui sont devenus des prépositions, comme l'Académie elle-même le reconnaît ailleurs. *Plein* ne joue pas le même rôle dans : *il a de l'argent plein ses poches* que dans : *il a ses poches pleines d'argent.* L'idée peut être la même ; elle est exprimée différemment. Quand *mi* est-il placé après le nom ? Dit-on : *une journée et mie?* Depuis quand n'écrit-on plus la *nue* propriété ?
P. 93. — *Feu* ... s'accorde avec le nom quand il le précède ou le suit directement... *la reine feue.*	Je ne connais pas l'expression *la reine feue*, *la République feue.* Ce sont des créations qui ne peuvent manquer de réussir.
Complément de l'adjectif qualificatif. — D'autres [adjectifs], ayant un sens indéterminé, ne peuvent être employés sans complément : ... *enclin*, *sujet.*	Corneille n'a-t-il pas écrit : *Rome eût été du moins un [peu plus tard sujette?*

La Grammaire.	**Observations.**
PLACE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.	
P. 94. — Aucune règle fixe ne lui assigne [à l'adjectif] sa place avant ou après le nom.	La règle générale est en effet difficile à donner. Mais n'y a-t-il pas des règles partielles, certaines et fixes ? L'Académie accepte-t-elle dans l'usage général *une rouge robe, un gris chapeau, une variée nourriture* ? ou *un bâtiment grand, un répit long* ? La matière a été étudiée. S'il y a un grand nombre d'adjectifs à place variable, d'autres ont une place immuable.

LE VERBE.

VOIX ACTIVE. VERBES TRANSITIFS ET INTRANSITIFS.	
P. 96. — Quand le verbe exprime l'action faite par le sujet, on dit qu'il est à la *voix active*.	Il faut bien justifier le mot d'*actif*, n'est-ce pas ? donc on ne parle que des verbes qui expriment une action. Mais dans *cet enfant paraît bien élevé*, il en résulterait que *paraît* n'est pas à la voix active.
— ... Ou l'action passe directement sur un objet dit *complément* et le nom re-	Cette rédaction est inacceptable. Le *nom* ne représente pas le complément.

La Grammaire.	**Observations.**
présentant ce complément n'est point précédé d'une préposition ... *L'élève apprend sa leçon. On lui a apporté une lettre.*	Il est le complément lui-même.
P. 97. — L'action passe indirectement sur l'objet et le nom représentant cet objet est précédé de la préposition *à* ou *de*.	Même observation. Il faut garder le terme assez fâcheux d'*indirect* ; on invente que l'action passe *indirectement*. Dans *léser les intérêts de quelqu'un*, action directe, dans *nuire à quelqu'un*, action indirecte ? Mystère.
Pp. 97-98. — Certains verbes intransitifs ne se présentent qu'avec la forme pronominale : *s'en aller*, *s'en retourner*.	Il semblait qu'il existât un verbe *aller*. Ce qui fait la différence avec *s'en aller* n'est pas seulement l'addition de *se*, mais l'addition de *en* : *s'aller* n'existe pas. Quant à *s'en retourner*, à côté du pronominal réfléchi *se retourner*, il existe un intransitif *retourner*.
— Ils [les pronoms] sont pour ainsi dire explétifs, sauf pourtant dans *s'arroger* où *se* représente un complément indirect.	*S'arroger* est classé parmi les verbes intransitifs. C'est par inattention sans doute, puisqu'on dit : *s'arroger des droits*.
— Il faut aussi ranger parmi les verbes intransitifs ... ceux dont le sujet réel est placé à la fin de la proposition... *Il est arrivé*	Le fait que ces verbes ont un sujet « réel » derrière eux ne change rien à leur nature. Dans : *un grave accident est arrivé ; être juste*

La Grammaire.

un grave accident. Il appartient à un père... Il importe que vous veniez.

Observations.

avec ses enfants appartient à un père ; cette décision m'importe fort, les verbes sont et demeurent intransitifs, quoique leur sujet soit devant.

Pour : *il faut de l'argent*, on ne peut pas renverser l'ordre des mots, justement parce que *faut* ne peut plus avoir de sujet. Il a changé de construction lorsqu'il a changé de sens. Il dérange la belle théorie donnée ici. Tant pis pour la théorie.

Dans : *il importe que vous veniez*, le changement est en train de se faire. *Que vous veniez* passe au rôle de complément, le subjonctif le prouve.

P. 99. — Plusieurs verbes intransitifs conjugués avec *avoir* expriment une action, avec *être* l'état qui résulte de cette action... *Il a grandi trop vite ; j'ai trouvé qu'il était grandi.*

On ne saurait trop complimenter l'Académie d'avoir enfin admis cette théorie nouvelle dont elle connaît bien la provenance.

Il eût fallu toutefois marquer la différence de temps que crée ce changement d'auxiliaire. *Il a grandi* est un passé ; *il est grandi* est un présent accompli.

Voix passive.

— Quand le sujet sup-

Supporte n'est pas heu-

La Grammaire.	Observations.
porte l'action, on dit que le verbe est à la *voix passive*.	reux. On donne généralement pour exemple : *il est aimé*. Supporte-t-on l'amour ? Je reconnais du reste que *reçoit* ne vaut guère mieux. Du moins il ne fait pas équivoque. Prenons la phrase : *Il a été trompé par sa femme*. Le mari *reçoit* l'action. Faut-il qu'il la *supporte* ? Question bien débattue.
La conjugaison.	
— La conjugaison en français se compose de trois groupes d'après les terminaisons des trois personnes du singulier de l'indicatif présent...	La phrase est peu française, mais l'Académie, en acceptant cette classification moderne, fondée sur l'indicatif, a été bien inspirée. Si seulement elle s'y était tenue dans ses tableaux de conjugaison !
P. 100. — Le second [groupe, celui des verbes du type *finir*] a cessé depuis longtemps de s'enrichir de nouvelles créations...	La chose est vraie, si l'on ne considère que les verbes simples. Mais on forme toujours des composés. L'Académie renie-t-elle la maternité d'*amerrir ?* Dans son orthographe bizarre, avec ses deux *rr*, le mot porte sa marque de fabrique, irrécusable.

La Grammaire. **Observations.**

LA CONJUGAISON

P. 103. —

Les tableaux des formes sembleraient ne devoir donner lieu à aucune observation. Et pourtant !

1° Pourquoi les formes surcomposées sont-elles écartées, sans qu'il en soit même parlé : *Sitôt que j'ai eu reçu cette nouvelle, j'ai répondu par télégramme?* On sera obligé d'en tenir compte plus loin (p. 171).

2° Pourquoi n'est-il pas question *du futur dans le passé* ou *imparfait du futur?* L'a-t-on confondu avec le conditionnel ? Pourtant dans la phrase : *Je savais qu'il se présenterait, quoi qu'on pût lui dire*, l'imagination la plus fertile ne peut « sous-entendre » une condition. *Se présenterait* est un temps.

Ce temps a les formes du conditionnel. Il eût fallu au moins le dire, au lieu d'avoir l'air de nier son existence, qu'on reconnaîtra plus loin, en l'appelant du nom bizarre de « conditionnel temps » ;

3° Pas trace non plus du gérondif dans les tableaux, et plus loin on marquera et

La Grammaire.	**Observations.**
	sa forme et son rôle (p. 169) ; 4° Après le *mode subjonctif* vient le *mode infinitif* et le *mode participe*. La tradition est ainsi sauvée. Mais quelle modalité peuvent donc exprimer par eux-mêmes ces prétendus modes, qui ne sont que la forme nominale et la forme adjective du verbe ? Ce qui prouve qu'ils n'ont point de valeur modale, c'est qu'ils prennent celle des verbes de la phrase. *Trop lavée*, cette photographie *a pâli* est un positif-indicatif ; *trop lavée*, elle *pâlirait* est un éventuel-conditionnel, et ainsi de suite ; 5° Après avoir donné les formes d'un verbe simple, on cite les composés qui se conjuguent d'après le simple ; mais, tantôt on en cite une série, comme à *conduire* (p. 145), tantôt un seul, comme à *battre* (p. 143). Ces omissions ne sont pas sans inconvénients, puisque, à la p. 144, *exclure* est seul donné comme conjugué sur *conclure*. Or *inclure*, qui a été négligé, a un participe différent. Comparez *exclu* et *inclus* (fém.

La Grammaire. | Observations.

incluse). Beaucoup de gens violent cette règle, il eût été bon de les avertir.

En ce qui concerne les participes des différents verbes, on n'a suivi aucun système.

On donne dans les listes de formes les deux participes *pris* et *ayant pris*, et on fait bien. (Notons seulement qu'il valait la peine de distinguer entre ces deux participes passés : *pris* et *ayant pris*, puisque le premier peut être passif, tandis qu'à la page voisine *paru* et *ayant paru* ne sont pas dans le même cas). Mais pourquoi ne pas donner les deux participes, partout où ils existent. *Ayant fait* est seul mentionné ; *fait* manque, si incroyable que cet oubli paraisse. Il est passif, soit ; mais *moulu*, *joint* le sont aussi. Tous entrent du reste dans les formes actives : *j'ai moulu*, *j'ai joint*. Il est encore plus inexplicable que *né* ait été omis (p. 153). Comment va-t-on écrire dans les extraits de naissance : Bertrand, Jean-Baptiste, *né* le 16 octobre 1900, à Clermont-Ferrand ? Ailleurs.

La Grammaire. | **Observations.**

c'est *ayant vaincu* que l'on a retranché (p. 158). Il n'est pas seul à souffrir de ces incohérences.

Le conditionnel est tantôt donné, tantôt laissé de côté. Pourquoi *acquerrais* et pas *courrais*, ou *bouillirais ?*

PARTICULARITÉS DES VERBES DU 1er GROUPE.

P. 112. — Dans les verbes en *ayer* [le] changement est facultatif ... *il paie* ou *il paye.*

N'eût-on pu ajouter que s'il y a deux orthographes il y a aussi deux prononciations : *pè* — *pèy*. Dans les milieux ouvriers particulièrement, on prononce souvent encore comme Molière:

Mais elle bat ses gens et ne
[*les paye point,*

qu'on écrive *paie* ou *paye.*

La remarque eût été utile, même à certaines étoiles de la Comédie Française, qui retranchent une syllabe dans ce vers et en font un vers faux.

— Les verbes qui ont un *é* fermé à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif : *céder, régner,* changent cet *é* fermé en *è* ouvert : *il cède.*

Un changement a lieu, cela est certain, l'*e* s'ouvre. Mais il n'est pas vraiment fermé dans *céder*, sauf chez les Français de l'Est.

Il me paraît encore plus contestable que dans *je céderai*, l'*e*, même surmonté

La Grammaire. | **Observations.**

de l'accent aigu, s'entende comme l'*e* de *monté* ou le second *é* de *été*.

Tout ceci est gâté par la confusion entre faits d'orthographe et faits de prononciation.

La formation du futur est totalement passée sous silence. On n'a pas osé maintenir la vieille règle ; on tait celle qui éclaircit tout: *je jette* : *je jette-rai*. Le futur moderne est fait (depuis 1620 environ) sur le présent de l'indicatif à la première conjugaison.

PARTICULARITÉS DES VERBES DU 2ᵉ GROUPE.

P. 118. — *Ce tribunal ressortit de telle cour.*

On disait jusqu'ici : *ressortit à telle cour.*

— *Fleurir* a deux imparfaits : *il fleurissait, il florissait* et deux participes présents...

Est-il loisible de les employer l'un pour l'autre : *une santé fleurissante?*

— Ce dernier [*bénit*] est employé dans les expressions religieuses : *pain bénit, eau bénite.*

Il eût mieux valu pour la clarté, dire : *dans les deux expressions religieuses* ; sinon on risque de comprendre que dans « l'expression religieuse » : *Béni soit Dieu*, il faut employer *bénit*.

La Grammaire.

PARTICULARITÉS DES VERBES DU 3e GROUPE.

P. 122. — Les verbes du 3e groupe sont caractérisés presque tous par un changement de voyelle qui se fait dans le radical.

— Dans un certain nombre de verbes appartenant à ce groupe, le participe passé n'a pas à proprement parler de terminaison et n'est qu'une modification du radical : *né*, *pris*, *fait*, *dit*...

Observations.

Pourquoi cette remarque est-elle faite uniquement pour les verbes du 3e groupe ? Est-ce que *mener*, *semer*, *peler* ne changent pas la voyelle ? *Je mène*, *nous menons*, etc.

L'orthographe a encore une fois empêché de voir la réalité.

En second lieu, entre *je veux* et *nous voulons*, n'y a-t-il qu'une différence de voyelle ? Et l'*l* ? De même dans : *je viens*, il n'y a pas d'*n* prononcée, il y en a une dans *venons*.

Enfin, même si on ne veut considérer que l'élément vocalique, convient-il d'appeler l'*ie* nasal de *je viens* ou *ie* de *j'acquiers* une voyelle ?

Cette façon de présenter les choses, la seule qu'on ait pu trouver en fermant les yeux à l'histoire, les met sous un jour faux.

Né (*natum*), *fait* (*factum*), *dit* (*dictum*), sont les formes latines, phonétiquement évoluées.

Dans *fait*, *dit*, il reste quelque chose de la flexion,

La Grammaire.	**Observations.**
	le *t*, s'il n'en reste rien dans *né*.
VOIX PASSIVE.	
P. 123. —	Présentée comme elle l'est ici, elle est un modèle de simplicité régulière et offre avec la conjugaison active une correspondance parfaite : Actif (Indic. présent) : *Il aime.* Passif (Indic. présent) : *Il est aimé.* Malheureusement, si l'on change le verbe, tout le parallélisme est détruit : *Vous arrivez trop tard, l'ouverture est jouée. Est jouée* n'est plus un présent (on a joué l'air auparavant). Cela est si vrai que si je veux exprimer le présent, il me faut recourir à un substitut de passif : *Hâtez-vous cela se joue en ce moment.* Est-ce que tout cela ne méritait pas une remarque ? Sans doute on eût dérangé la symétrie. Mais la vérité eût été respectée.
VOIX PRONOMINALE.	
P. 125. —	C'est abuser du mot *voix* que de parler d'une *voix pronominale*. On peut tout

La Grammaire.	Observations.
	au plus parler d'une conjugaison où, aux temps composés, l'auxiliaire *être* remplace *avoir* du verbe simple : l'Académie *a abusé* le public ; elle *s'est abusée*.

VERBES DÉFECTIFS

P. 159.	On les présente comme plus défectifs qu'ils ne sont, parce qu'on a voulu ne tenir compte que des formes simples. Ces défectifs conservent souvent en réalité les temps composés qu'il leur faut et qui sont dans l'usage, par exemple : *il a, il eût fallu, qu'il ait fallu*, etc. qui sont oubliés (v. p. 162). Même remarque sur *choir*. Si *chu* est usité, qu'est-ce qui empêche de dire : *elle est chue de son haut ?* De même encore dans le composé *déchoir*: *La grammaire autoritaire est déchue de sa splendeur. L'Espagne a été grande alors, elle est aujourd'hui bien déchue* (passé accompli). Ces omissions ont le grave tort de masquer complètement la morphologie réelle de la langue moderne.

La Grammaire. — **Observations.**

P. 159. —

Dans les formes simples qui ont été conservées, le choix a été un peu téméraire.

Du moment que *puir* est devenu *puer*, pourquoi lui retrancher son passé simple: *il pua*? Littré avait déjà posé la question que je pose.

Pp. 159-160. — Les formes *je faillirai, je faillirais*, employées et discutées dès l'époque classique, mais non pas toujours condamnées, ne sont pas recommandables.

P. 160. — *Défaillir*... n'est pas défectif, et se conjugue tout entier sur *assaillir*...

En réalité, l'usage a grande propension à remplacer *assaillirai* et *défaillirait* par *assaillerai, défaillerait*, comme il l'a fait pour *cueillerais*, qui a remplacé *cueillirais*. C'est chose que l'Académie n'a pas vue. Elle ignore visiblement que l'usage tend irrésistiblement à modeler les formes du futur sur l'indicatif présent et non sur l'infinitif, comme je l'ai établi ailleurs.

A *férir* on ne note que l'infinitif. Et le participe passé? *Il était féru d'amour; il aimait la poésie sans en être féru*.

P. 161. —

A *saillir*, pourquoi avoir escamoté les formes que prend ce verbe, quand il signifie *être en saillie* : il *saille de 36 cm*. Elles valaient d'être notées.

La Grammaire.	Observations.
P. 163. — *Promouvoir* n'est usité qu'à l'*Infinitif présent* : *Promouvoir*, et au *Participe passé* : *promu*.	Pourquoi pas ici : *ayant promu* et aussi *promouvant*: *Le ministre, en promouvant M. X., a outrepassé ses pouvoirs ?*
P. 164. — *Attraire*. N'est usité qu'à l'infinitif présent : *attraire*. P. 164-165. — *Clore, Frire* *Part. passé* : Ayant clos. Ayant frit. P. 165. — *Poindre* a gardé son participe *poignant*. P. 166. — *Traire*... Part. passé : *Ayant trait*.	A l'infinitif comme ailleurs, il a été remplacé par *attirer*. *Attrayant* n'est plus qu'un adjectif. Soit ! Mais par quelle inconséquence range-t-on *poignant* parmi les formes *verbales* vivantes ? *Clos* est supprimé : *frit* de même. N'entrent-ils pas dans des formes actives : *Elle a d'abord frit le poisson dans le beurre* ? Pourquoi *trait* est-il écarté ? Ne dit-on pas : *elle a trait sa vache?* Et dans le composé *extraire*, qui « se conjugue sur *traire* » le participe n'est-il pas constant : *Une fois la racine carrée extraite, vous...* ?

LES MODES ET LES TEMPS

Imparfait.	
P. 169. — L'imparfait marque un fait passé par rapport au moment où l'on parle, mais qui durait encore à un moment déterminé du passé.	Le fait pouvait non seulement « durer encore », mais seulement commencer: *L'orage éclatait seulement quand je suis sorti. On ouvrait la séance quand le*

La Grammaire.

Passé simple.

P. 170. — Le passé simple marque un fait qui s'est produit en un temps passé, déterminé et complètement écoulé.

Passé composé.

— Le passé composé marque un fait qui a eu lieu à une époque récente et dont les conséquences durent encore au moment où l'on parle.

Observations.

ministre est monté à la tribune.

N'est-il donc pas correct de dire : *Ce crime eut lieu, on ne sait pas trop à quelle date,* où la phrase indique nettement que le temps n'est pas déterminé ? Comparez : *Il n'avait pas étudié le latin au collège. Il ne le sut jamais bien.*

Il est certain qu'il existe « une distinction... entre les deux sortes de passés ». Mais laquelle ? L'Académie eût pu tenter de la marquer.

Suivant la Bible, *Dieu a créé le monde en sept jours.* Est-ce à une époque récente ? Je veux bien que les conséquences de cet acte durent encore, mais une seule des conditions est remplie.

Dans : *En 1792 la monarchie a été abolie en France, puis on l'a rétablie en 1814.* Est-ce que les conséquences de cette restauration durent encore ? Comparez : *J'ai été bien malade d'une grippe*

La Grammaire. — **Observations.**

dans mon enfance, mais je ne m'en suis plus jamais ressenti ; je l'ai cru autrefois, mais je ne le crois plus.

Passé antérieur.

P. 171. — Il [le passé antérieur] remplace quelquefois le passé simple, pour indiquer une action complètement accomplie... : *Ma tâche était longue, je l'eus pourtant terminée en une heure.*

Ce n'est pas un *passé antérieur*, qui remplace ici le passé simple : c'est un *passé accompli*, qui a la même forme que le *passé antérieur*.

On a eu tort de ne donner en exemple ici (comp. p. 172) que les verbes *terminer*, *achever*, ce qui portera à croire que ce sont eux qui expriment l'idée d'accomplissement, tandis que bien d'autres verbes signifiant une action à terme limité peuvent être ainsi employés : *Et le drôle eut lapé le tout en un moment* (La Fontaine). *J'eus bientôt deviné son jeu.*

Il eût fallu dire un mot des adverbes : *vite*, *bientôt*, *en un tournemain*, qui accompagnent ces sortes de formes.

— La langue parlée... emploie un passé antérieur surcomposé.

Alors pourquoi l'exclure du tableau des formes des verbes ? La langue française est une des plus riches en

La Grammaire. | **Observations.**

formes du passé. Convient-il de la mutiler ?

Sitôt qu'on a eu reconnu la composition de l'air, la chimie s'est trouvée transformée. C'est là une forme tout à fait digne de la langue écrite comme de l'autre. L'usage abandonnant le passé simple, ainsi que l'Académie le constate, non sans regret, *je l'eus reconnu* est entraîné dans la même chute. *Je l'ai eu reconnu* prend sa place, et la tient avec avantage.

PÉRIPHRASES SUBSTITUÉES AUX TEMPS DIVERS DE L'INDICATIF.

P. 173. — *La chose peut être arrivée* [indique] un passé probable.

Si l'expression : « un passé probable » a un sens, ce ne peut être que celui de : un fait probable dans le passé. De toute façon la périphrase de probabilité marque un mode et non un temps.

— ... *il doit partir* [indique] ... un futur indéterminé.

... *il doit partir demain par le train de cinq heures sept minutes*, place donc l'action dans un futur indéterminé !

— ... *il doit encore avoir fait un mauvais coup* [indique] une supposition.

C'est donc encore un mode.

L'observation que je pré-

La Grammaire.	**Observations.**
	sente est faite du reste à la fin du paragraphe : « *devoir*, *venir*, *pouvoir*, sont dits auxiliaires de modes ». Alors pourquoi les ranger dans les temps ?
	En outre, pourquoi limite-t-on l'emploi de ces périphrases aux *temps de l'Indicatif* ? Ne dit-on pas : *Je ne sache pas qu'il doive venir. Je ne sache pas qu'il ait dû s'absenter.*
MODE IMPÉRATIF.	
Pp. 173-174. — L'impératif a deux temps : un *présent* et un *passé*... [Il] a la valeur d'un passé dans : *Ayez fini avant mon retour.*	Non ! Dans l'exemple donné, l'achèvement de l'ouvrage commandé se place avant le retour de celui qui commande. Il n'est pas pour cela dans le passé, mais dans le futur. Comment du reste pourrait-on commander qu'une action *ait eu lieu* dans le passé ?
MODE SUBJONCTIF.	
P. 175. — Il (le subjonctif) exprime... une concession sans être précédé de la conjonction *que*, dans *Coûte que coûte*, *Vaille que vaille.*	Soit ! Mais il exprime aussi autre chose : *Soit une droite A B.* Ce n'est pas une concession qu'écrit au tableau le professeur de mathématiques. Les phrases données en exemple n'ont du reste pas

La Grammaire.

— Il [le subjonctif] sert à la première personne du singulier à atténuer une affirmation.

MODE CONDITIONNEL.

— Le conditionnel peut figurer dans une proposition isolée quand la condition est sous-entendue : *Je voudrais bien m'en aller* (si c'était possible).

P. 176. — Il sert... à adoucir une affirmation... *Il aurait voulu vous rencontrer... Moi, j'oublierais vos bienfaits !*

Observations.

toutes le sens concessif. Quand l'armée reçut l'ordre de tenir *coûte que coûte* sur la Marne, de quel genre de concession pouvait-on parler ? Il s'agissait plutôt d'une supposition : *que cela coûtât ce que cela pouvait coûter.*

Il eût fallu indiquer que cela est particulier au subjonctif de *savoir* : *je ne sache pas qu'il ait répondu.*

Que doit-on sous-entendre dans : *Il me faudrait une auto pour exercer ma profession*, ou dans : *Il serait bien à souhaiter que le temps se remît, mais le baromètre n'annonce rien de bon ?*

Où voit-on une atténuation de l'affirmation dans le premier exemple ? De même la phrase : *Pour la sauver, j'aurais donné ma vie*, exprime-t-elle une affirmation atténuée ?

Dans le second exemple, le sujet repousse l'idée avec indignation. De quelle atténuation peut-il être question ?

La Grammaire.	Observations.
Infinitif.	
P. 177. — Au présent... Au passé, il correspond au passé, au plus-que-parfait et au futur antérieur de l'indicatif... *Il espérait être arrivé.*	Autrement dit, on peut le représenter par les temps indiqués. Mais la liste est bien incomplète. Dans l'exemple donné : *Il espérait être arrivé*, l'infinitif passé serait remplacé par qu'*il serait arrivé*, qui est non un futur antérieur, mais un futur dans le passé. Pourrait-on écrire : *Il espérait qu'il sera arrivé?* Dans : *il s'arrangea pour avoir tout conclu le soir même*, le temps de l'indicatif que remplace l'infinitif présent est un futur accompli et non un futur antérieur.
Gérondif.	
— Le gérondif est une sorte de complément verbal circonstanciel... *Etant donné, étant établi que* (puisqu'il est donné, établi que...).	Est-on sûr d'abord qu'on n'ait pas affaire ici à un simple participe ? Ensuite peut-on traduire : *Etant donné les deux triangles... calculer*, ... par : *puisqu'il est donné deux triangles?*
— *En cherchant vous trouverez* (A la condition de chercher, si vous cherchez).	Il semble que *en cherchant* marque : le moyen par lequel on trouvera plutôt que la condition ; comparez : *en cédant toujours,*

La Grammaire.	Observations.
	elle ne gagnera rien sur ce caractère brutal.
PARTICIPE PRÉSENT.	
P. 178. — Il [le participe présent] était variable dans l'ancienne langue.	Pour une fois que l'Académie se hasarde dans l'histoire de la langue, elle n'est pas heureuse. Dans l'ancienne langue le participe ne variait qu'en nombre et en cas, non en genre. Les féminins comme *cessante* ne se trouvent guère avant le XVI[e] siècle et sont analogiques des adjectifs tels que *grand*, qui ont alors pris une forme féminine : *grande*.
— Un certain nombre d'adjectifs verbaux ont une orthographe différente de celle du participe présent : *négligent.*	*Négligent* n'est pas un adjectif verbal tiré du verbe *négliger*, mais un adjectif emprunté au latin *negligens.*
— Certains autres ont le sens de participes de verbes réfléchis... *séance tenante...* ou ont pour sujet un nom sous-entendu, *rue passante* (où l'on passe).	D'abord il eût mieux valu dire *de verbes pronominaux.* Ensuite *tenante* peut être le participe de l'intransitif *tenir*, et se traduire, non par *se tenante*, mais par *tenant (continuant).* Enfin peut-on sérieusement considérer *on* comme le « sujet sous-entendu » de *passante* dans *une rue passante?* L'analyse chimi-

La Grammaire.	Observations.
	que se propose de découvrir les divers éléments qui sont dans un corps composé. L'analyse grammaticale, selon l'Académie, a pour but de découvrir ceux qui ne sont pas dans une forme de langage.
PARTICIPE PASSÉ.	
P. 179. — Comme le participe présent, le participe passé employé seul est un véritable adjectif verbal qui varie en genre et en nombre... Font exception : *attendu*, *supposé*, *vu*, *ci-joint*, *ci-inclus*, quand ils précèdent le nom : *Vous trouverez ci-joint la réponse du notaire.*	Voilà qui va fort bien. Mais tout le monde se demande s'il faut écrire : *Etant données les règles* ou *Etant donné.* C'est ici qu'on voit combien il eût été utile de ne pas émietter des observations empiriques, et de considérer les faits d'un peu haut, de façon à avoir une doctrine. Le cas est fort simple. Le français a depuis des temps très anciens une tendance à laisser invariables des mots variables de leur nature, quand ils sont placés en tête. Et ceci expliquait à la fois : *Excepté ces erreurs, sauf ces réserves, plein ses poches, étant donné ces raisons, soit deux droites.* Y a-t-il lieu d'appliquer à ces cas les règles générales d'accord, ou de suivre la

La Grammaire. | **Observations.**

tradition qui a fait naître tant de mots invariables ?

— Le participe passé adjectif a la valeur passive : *Les choses écrites*... Mais souvent il ne fait que déterminer ou qualifier. *Un jeune homme rangé* ; ... *une chose décidée*.

Il eût fallu dire pour être exact : Mais il a aussi la valeur active, comme on le montre du reste par un exemple : *rangé*.

Dans les verbes intransitifs il n'a même que cette valeur active : *un homme arrivé*, *une gloire tombée*.

L'ACCORD DU VERBE AVEC LE SUJET.

P. 185. — Avec *moins d'un*, le verbe reste au singulier... *Moins d'une heure nous a suffi*...

Cette observation sera précieuse pour l'Académie des Sciences. Combien de gens sans cela auraient trouvé dans *moins d'un* un pluriel !

— Le verbe se met au pluriel quand il a plusieurs sujets... réunis par une conjonction ou par une préposition.

Un exemple n'eût pas été de trop. On a pensé sans doute à des phrases comme: *Le singe avec le léopard, gagnaient de l'argent à la foire*. Il eût été bon de nous parler des sujets unis par les adverbes *comme*, *comme aussi*.

P. 187. — Quand il y a deux ou plusieurs sujets apparents, le verbe *être* se met toujours au singulier si... *C'est la gloire et les plaisirs*.

On a voulu écrire évidemment deux ou plusieurs sujets *réels*. Mais cette faute d'impression n'ôte rien à la valeur de cette page, où l'on admet

La Grammaire.	Observations.
	c'est les plaisirs et la gloire. Il y avait donc parmi les rédacteurs un novateur dont il faut noter le libéralisme.

LES MOTS INVARIABLES

L'ADVERBE.

Adverbes de manière.	
P. 189. —	Je ne vois pas qu'il soit question des locutions adverbiales, si nombreuses. Le tour si français : *à la paysanne, à la Montmorency, à la diable,* n'a pas lui-même eu l'honneur d'une mention, pas plus que : *en cachette*, ou *sur-le-champ*, ou *par endroits !*
— Dans quelques adverbes, sous l'influence d'adverbes latins en *é* (*sic*) comme *confusé*, *diffusé*, *expressé*, l'*e* muet du radical se change en *é* : *énormément.*	C'est une explication bien originale. Malheureusement aucun des grammairiens qui ont approuvé ces formes au XVII[e] siècle n'a invoqué le latin, et le milieu, comme l'époque où le changement s'est produit, excluent toute influence de cette langue.
P. 190. — Les adverbes de manière ne peuvent modifier qu'un verbe ou un participe.	Ils ne peuvent donc pas modifier un adjectif ? On ne peut pas dire : *un discours adroitement flatteur*, ni

La Grammaire.	Observations.
	une femme savamment coquette, d'un ton faussement cordial, d'une voix étrangement faible!
P. 191. — Les comparatifs *mieux* et *pis* ne s'emploient jamais devant un adjectif.	Les pédagogues ont cependant opposé bien souvent *un homme mieux savant à un homme plus savant*. Ne peut-on comparer la qualité à la quantité *mieux amoureux* à *plus amoureux?* On condamne ainsi d'heureux effets de style. Jamais grammairiens à férule n'ont été aussi exclusifs que nos hommes de lettres.
ADVERBES DE TEMPS ET DE LIEU.	
— Quelques adverbes de temps et de lieu peuvent avoir un comparatif et un superlatif.	Ils ne sont pas exceptionnels. On dit fort correctement : *bien haut, extrêmement bas, plus au fond*, etc.
ADVERBES DE QUANTITÉ.	
P. 193. — On ne dit pas, ou on ne devrait pas dire : *J'ai très faim, J'ai très soif, C'est très dommage.*	Et l'Académie prétend légiférer au nom de l'*usage!*
— *Autant* est quelque-	Il n'y a ici aucune inver-

La Grammaire. | **Observations.**

fois employé avec un adjectif ; en ce cas, c'est toujours l'adjectif qui est placé devant : *Charitable autant que peu fortuné.*

sion de l'adjectif. On n'a pas fait attention qu'*autant que* forme une locution adverbiale. Simple méprise.

Adverbes de doute et d'affirmation.

P. 194. — La plupart des adverbes de doute peuvent se construire avec *que* : *Peut-être qu'il est malade.*

On a voulu dire qu'ils peuvent être suivis d'une proposition introduite par *que*. Il est vrai qu'ainsi on a évité de juger de quelle espèce est cette proposition et quel rôle grammatical elle joue. Elle était si gênante !

P. 195. — *Si bien.*

Cette expression est-elle d'usage ? N'admet-on pas *que si !* beaucoup plus employé et dont il n'est pas question ?

Emploi des adverbes de négation.

P. 196. — *Non* marque aussi qu'on n'admet pas ce qui vient d'être affirmé : *Je parle du passé et non pas du présent.*

Qu'est-ce qui « vient d'être affirmé » ? On doit probablement sous-entendre *je parle !*

P. 197. — *Ne* peut s'employer seul... lorsque la négation est... complétée par le

Ame qui vive signifie *personne*. Ce cas est donc tout à fait identique à ceux

La Grammaire.

complément du verbe : … *On ne voit âme qui vive.*

Pp. 197-198. — *Ne pas… que*, fréquemment employé pour dire le contraire de *ne… que*, est une locution vicieuse ; et, par exemple, *il n'y a pas que vous* ne signifie nullement, comme on le croit, le contraire de *il n'y a que vous*. Il est aisé de voir, en effet, que la particule négative ne se trouve qu'une fois dans cette phrase, où elle devrait être répétée si l'on remplace *seulement* par *ne… que*. Elle ne peut être sous-entendue ni suppléée par *pas* ou *point*. On aperçoit mieux encore la faute si l'on compare *il n'y a pas que vous*, qui est incorrect, à cette phrase qui exprime la même chose correctement : *Vous ne prétendez pas qu'il n'y ait que vous.*

Observations.

où un *ne* est complété par *rien*, *pas*, *goutte*, auxquels on a fait allusion plus haut (p. 195).

J'avoue, en toute humilité, que je ne comprends rien à ce raisonnement. Où est le *seulement* qui est remplacé par *ne… que?* A la rigueur on peut dire : *il y a seulement vous*. Mais *ne que* n'est pas un substitut de ce *seulement*, les phrases où il entre sont négatives et *seulement* prend place dans les phrases positives.

Que vous est restrictif. Personne ne conteste ni ne peut contester la phrase : *il n'y a que vous*, dont le sens est approximativement : *il n'y a personne excepté vous, sinon vous.*

On veut nier cette affirmation. *Pas* est le mot négatif par excellence, pour toutes sortes de raisons qu'il est inutile d'énumérer : il porte l'accent, il ne s'élide pas, etc. Il s'offre donc pour nier partout, universellement ! *Pas de mots, des actes ; pas bon, médiocre ; pas vous ; pas cela ; pas ici ; pas sur moi.*

Il nie donc ici la phrase

La Grammaire.	**Observations.**
	énoncée qui, avec cette addition, signifie désormais le contraire de ce qu'elle signifiait sans *pas*.
	Qu'on rebute ou non ce tour, qu'on le déclare contraire à l'usage académique, soit ! C'est un sentiment, mais il est impossible de ne pas y reconnaître une façon parfaitement logique d'employer *pas* : *Il ne fait qu'imiter : il ne fait pas qu'imiter : il crée. Dans notre société actuelle, il n'y a que l'argent qui compte ; dans... il n'y a pas que l'argent qui compte.*
	C'est la plus récente conquête de *pas*. On la lui disputera vainement.
ADVERBES D'INTERROGATION.	
P. 198. — Il n'y a pas d'adverbes d'interrogation proprement dits.	On a sans doute voulu dire qu'il n'y a pas d'adverbes qui soient uniquement interrogatifs.

LA PRÉPOSITION.

P. 201. — La préposition sert à introduire dans la phrase un mot, ... lié par un rapport de complément à un terme précédent.	Pourquoi parler d'un « rapport de complément » alors que dans le paragraphe suivant on va énumérer des cas où le mot qu'introduit une préposition

La Grammaire. | **Observations.**

n'est pas un complément? Qu'est-ce qu'une définition qui ne convient pas à tout le défini, comme on disait dans l'Ecole?

DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PRÉPOSITIONS.

Pp. 201-202. —Parmi les prépositions, les unes sont directement empruntées au latin et sont formées soit sur un seul mot latin : *à*, *de*...; soit sur deux mots latins combinés : *avant*, *depuis*, *envers*, *parmi*.

Toujours les prétendus *emprunts*! En outre, si les prépositions sont *empruntées*, elles ne sont pas *formées* sur un mot latin. Il y a contradiction.

De plus, des prépositions comme *parmi* ne sont pas formées de deux mots latins, mais de deux mots bien français *par* et *mi*, au contraire de *avant* (*abante*), qui est de l'époque latine. La *Grammaire* brouille tout, comme à l'ordinaire. On ne peut pas opposer *parmi* à des prépositions de formation française telles que *malgré*.

— Les autres prépositions ... sont composées ... d'un adverbe et d'une préposition simple : *par dessus*.

Par est une préposition et *dessus* en était une, lorsque *par dessus* a été formé.

— ... d'un nom complément suivi d'une préposition simple : *à cause de*, *en face de*, *par rapport à*.

Il y a là, si je compte bien, non pas un nom et une préposition, mais bien un nom et *deux* prépositions.

La Grammaire.	Observations.
— Enfin, certains adjectifs ou participes peuvent être employés comme prépositions : ... *attendu*, *excepté*...	Ceci est fort exact. Mais pourquoi a-t-on rangé ces mots (page 179) parmi les participes qui par exception ne s'accordent pas ?
— Quelques prépositions anciennes... subsistent dans des locutions particulières : *lez* ... : *Le Plessis-lez-Tours*.	C'est là un nom de lieu, et non une locution particulière. On eût pu ajouter que *lez* est aujourd'hui pris pour l'article *les* (à tort du reste), que le sens de *près* n'apparaît plus, et que le *Dictionnaire des Communes* écrit : *Plessis-les-Tours* et non : *Le Plessis-lez-Tours*.
Emploi des prépositions.	
— Les mots précédés d'une préposition complètent le nom, le pronom ... en leur ajoutant une idée de lieu ou de temps, de manière ou de cause, de possession ou de matière, de qualité ou de quantité.	Est-ce tout ? Pourquoi aucune allusion au moyen ? Quand on dit *persuader quelqu'un par de bonnes raisons*, ne fait-on pas un usage normal de la préposition *par* ? Comparez : *au moyen de*, *grâce à*, etc.
Pp. 203-204. — *Auprès de* employé au figuré marque plutôt une comparaison matérielle, *au prix de* marque toujours une comparaison de valeurs.	J'ai peur qu'*au prix de* ne soit bien vieux. Corneille disait déjà dans le *Cid* : *Auprès de mon honneur* [*rien ne m'est précieux*, et il s'agissait d'une comparaison qui n'avait rien de *matériel*. La prononciation ancienne *auprés de* (avec *é*) portait à les confondre.

La Grammaire.	**Observations.**
P. 204. — Les adverbes *dessus*, *dessous*... ont encore quelquefois le sens de *sur*, *sous*...	Ils ne peuvent pas avoir une autre signification ; mais l'Académie entend-elle qu'ils peuvent avoir le même emploi que les prépositions ? On aurait pu citer les locutions composées où ils entrent : *par dessus*, etc.
— Seule, la préposition *durant* conserve sa valeur de participe et se place après le nom dans des expressions comme : *Sa vie durant*.	On reconnaît qu'ici *durant* est un participe ; alors pourquoi l'appeler préposition et disserter sur sa place ? On dit *sa vie durant* pour signifier aussi longtemps que sa vie durera. Ceci n'a rien à voir avec la place qu'il convient de donner aux prépositions.

LA CONJONCTION.

CONJONCTIONS DE COORDINATION.	
P. 206. — ... les autres [conjonctions] sont composées et formées de deux ou plusieurs mots français ... Dans [ce] second cas on les appelle *locutions conjonctives*.	D'après cette rédaction, *cependant*, *pourtant*, formées de plusieurs mots français seraient des locutions conjonctives.

La Grammaire.

CONJONCTIONS DE SUBORDINATION.

Pp. 208-209. — La conjonction *que*... n'a pas de sens par elle-même ; ...

On rencontre ... *que* devant une première proposition subordonnée avec le sens d'une autre conjonction ... *Descends, que je t'embrasse.*

Observations.

Pourquoi parler de *première proposition subordonnée* dans : *Descends que je t'embrasse?* Où est la seconde ? Si on ajoutait : *et que je te donne à dîner*, n'y aurait-il pas une deuxième subordonnée ? Ne commencerait-elle pas par *que?*

Si c'était là un simple *lapsus*, il faudrait passer condamnation, mais ce qui est grave, c'est que la conjonction *que*, qui, dit-on, n'a pas de sens par elle-même, est traduite pourtant par : *pour que* (je t'embrasse). *Que* a donc un sens, celui d'*afin que*, sans *remplacer* aucune autre conjonction.

Et *que* a bien d'autres sens. On a pu écrire toute une thèse pour les étudier.

LA PHRASE.

SYNTAXE DES PROPOSITIONS.

P. 210. — Une phrase comprend plusieurs propositions, de nature et de forme différentes, unies entre elles par des rapports analogues à ceux qui unissent

Et si les propositions sont de même nature et de même forme ? Considérons : *Peut-être qu'ils ne tiendront pas leur promesse, peut-être même qu'ils ne viendront*

La Grammaire.

les mots dans une même proposition.

Observations.

jamais. Est-ce une phrase ou non ?

L'Académie cite elle-même : *Vous avez mal agi, vous serez puni.* Elle note le lien logique entre ces deux propositions. N'est-ce pas encore une phrase ?

Mais consultons les écrivains, la chose en vaut la peine. On croyait généralement qu'on avait une phrase — une des plus majestueuses de la poésie française — dans la célèbre strophe de V. Hugo, *A l'Obéissance passive* (*Châtim.*, II, VII) :

Contre les rois tirant en-
[semble leurs épées,
Prussiens, autrichiens,
Contre toutes les Tyrs et
[toutes les Sodomes,
Contre le czar du Nord,
[contre ce chasseur
[d'hommes
Suivi de tous ses chiens,
Contre toute l'Europe avec
[ses capitaines,
Avec ses fantassins cou-
[vrant au loin les plaines,
Avec ses cavaliers,
Tout entière debout comme
[une hydre vivante,
Ils chantaient, ils allaient,
[l'âme sans épouvante,
Et les pieds sans souliers !

Détrompons-nous. Il n'y

La Grammaire. | **Observations.**

a pas là une phrase, puisqu'elle n'est pas composée de « propositions de nature et de forme différentes ». Bon, si Hugo avait écrit: *qui tiraient, qui couvraient!*

Heureusement qu'il suffit de se reporter à la page 15, où l'Académie s'est démentie par avance en disant : « on appelle *phrase* la réunion de deux ou plusieurs propositions juxtaposées ou plus ou moins reliées entre elles ».

Qu'est-ce que cette scolastique qui s'étale ici ? Les diverses propositions composant une phrase « doivent être unies entre elles par des rapports analogues à ceux qui unissent les mots dans une même proposition. Est-ce une allusion au rôle des mots comme sujets, compléments, attributs ? Veut-on dire que les propositions doivent faire fonction de qualifications, de déterminations, etc. ? La *Grammaire* enseigne « à écrire correctement », ses prophètes auraient bien dû apprendre à écrire clairement.

P. 212. — Une proposition

Citons encore V. Hugo :

La Grammaire.

indépendante ou principale placée dans le courant d'une phrase, mais sans aucun lien grammatical avec les autres termes de la phrase, est appelée proposition *incise*...

Toutes les espèces de propositions peuvent être elliptiques, c'est-à-dire que l'on peut sous-entendre un ou plusieurs mots essentiels au sens, mais que la pensée supplée facilement. *Quoi de plus naturel?... Advienne que pourra!*

— Il arrive même que, dans la langue courante, la proposition principale soit entièrement sous-entendue, quand ce qu'elle devrait énoncer résulte si évidemment de la proposition subordonnée que l'exprimer en toutes lettres devient inutile : *Hélas! si j'avais pu savoir!*

Dire que nous nous sommes donné tant de mal!

Moi qui croyais avoir fini!

Observations.

Allons, faites donner la
[garde, cria-t-il.

Cria-t-il, placé en queue, n'est pas une « incise ». Comment l'Académie nomme-t-elle cette proposition ?

Sous-entendez : *Quoi (y a-t-il) de plus naturel? Qu'(il) advienne (ce) que (il) pourra.* Qui ne voit combien les mots ajoutés sont essentiels au sens, et comme la phrase en est embellie ?

Ici je me sens vraiment humilié ; je ne découvre pas du tout ce que la principale devrait énoncer, et qui résulte si « évidemment » de la subordonnée.

Pour le premier exemple : *Hélas, si j'avais pu savoir*, j'hésite entre : *j'aurais mis ma cravate neuve*, ou : *je me serais suicidé.*

Mais pour la seconde, je ne trouve absolument rien.

Pour la troisième, pensant à l'examen que je fais de ce livre de l'Académie, je suis tenté d'ajouter : *et j'ai encore vingt-six pages à voir et peut-être cinquante erreurs à relever!* Or il y a

La Grammaire.	**Observations.**
	gros à parier que ce n'est pas à ce sous-entendu qu'a pensé l'Académie. En outre, ce n'est pas là une proposition principale, dont dépendrait la subordonnée.
LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES	
P. 213. — Au point de vue de la forme, on distingue : . . . . 5° Les propositions circonstancielles, qui commencent par une conjonction de subordination. *Il reviendra quand il pourra. Il a réussi parce qu'il a travaillé.*	Parmi les circonstancielles il convient en effet de ranger : (Il reviendra) *quand il pourra.* Mais peut-on appeler circonstancielle une proposition causale comme: (Il a réussi) *parce qu'il a travaillé*, ou une hypothétique telle que : *Si vous l'écoutez* (il vous perdra) ?
Pp. 213-214. — Au point de vue de la fonction, une proposition subordonnée peut être : 1° Sujet : *Il est regrettable que je n'aie pas été averti.*	L'analyse est plus que douteuse, car le subjonctif *aie* est amené par la locution : *il est regrettable.* Depuis quand le verbe « donne-t-il la loi au sujet », comme disait Vaugelas ?
— 3° Apposition : *Je forme le vœu que vous n'ayez pas à vous repentir.*	Dans: *que vous n'ayez pas*, le verbe ne pourrait pas être au subjonctif, si la propo-

La Grammaire. | **Observations.**

sition n'était pas complément de *vœu* (Comparez : *Je souhaite que vous n'ayez*).

— 4° Complément d'un nom : *Il donne l'ordre qu'on parte* (du départ) ; ...

L'exemple est assez mal choisi, car *qu'on parte* est peut-être complément de la locution verbale *donne l'ordre* (= *ordonne*), en langue classique : *donne ordre.*

— 7° Complément indirect d'un verbe : *Je doute qu'il vienne* (de sa venue).

On traduit : *de sa venue.* Mais c'est se tromper à un artifice d'analyse que de considérer qu'on se trouve pour cela en présence d'un complément indirect. *Qu'il vienne* est l'objet direct du verbe *douter*, comme il le serait du verbe *savoir* ou du verbe *vouloir.* La construction de la proposition objet n'est pas nécessairement identique à celle du nom objet.

Rendrait-on compte de la proposition : *qu'il réussira*, dans : *je compte qu'il réussira*, en partant de : *je compte sur son succès?* On a compris et signalé ailleurs (p. 217) ce que je note ici.

En outre et surtout les propositions ne doivent-elles être considérées que dans leur forme et leur

La Grammaire. | **Observations.**

fonction (comme sujet, comme complément, etc.) ?

De leur sens presque rien ! Ceci est une véritable aberration. Elle ne pouvait manquer d'amener dans la suite d'extraordinaires confusions, et elle obligeait à une analyse de surface, qui ne distingue rien ou à peu près rien de ce qui constitue le raisonnement et la pensée.

Or on n'a tout de même pas pu s'en tenir là, de sorte qu'on voit un chapitre traiter des *infinitives* et un autre des *comparatives*, un des *propositions introduites par que* et un autre des *conditionnelles*. Inextricable chaos.

PROPOSITIONS SUBORDONNÉES INTRODUITES PAR *que*.

P. 215. — On emploie en général le subjonctif quand l'idée énoncée dans la subordonnée est considérée comme possible ou douteuse ; c'est le cas notamment pour les subordonnées qui dépendent de verbes exprimant un sentiment ou une volonté : *se réjouir*, *s'étonner*, *se plaindre*.

La chose énoncée peut-elle être considérée « comme possible ou douteuse » dans: *Je me réjouis que sa nomination ait paru à l'Officiel ; elle est maintenant irrévocable* ; ou dans : *Elle se plaint que sa fille soit morte, et la pleure toute la journée.*

La Grammaire.

. . . .
ou de verbes exprimant ... l'interrogation : *ne pas croire*, *craindre*, *empêcher*, *nier*, *il est faux*, *douter*, *supposer*, *il est possible*, *il s'en faut*...

Pp. 215-216. — On emploie aussi, fréquemment, le conditionnel, qui marque de même le doute et qui est comme une sorte de futur probable ... : *Croyez-vous qu'il pourrait venir ?*

Pp. 216-217. — Quand le premier verbe est à un temps passé, on met plutôt le second au conditionnel présent : *Il a dit qu'il viendrait*.

— Certains verbes, tels que ... *consentir*, *se plain-*

Observations.

On cherche en vain parmi ces verbes ou locutions verbales ceux qui expriment l'interrogation.

Après *je demande* (au sens de *j'interroge*), il n'est question ni de *que* ni du *subjonctif*. C'est cependant le verbe d'interrogation par excellence.

Au lieu de cette interprétation, qui ne s'applique qu'à certains emplois du conditionnel, il eût peut-être convenu de marquer la différence entre les phrases suivantes toutes possibles, et toutes interrogatives : *Est-on sûr qu'il est à Paris? Est-on sûr qu'il soit à Paris? Croyez-vous qu'il aurait osé rester à Paris et qu'il y serait encore?* La dernière suffit à montrer que le conditionnel n'est pas toujours « comme une sorte de *futur* probable », puisqu'il s'agit du passé et du présent.

Ici la confusion est complète. On ne voit pas que *viendrait* est un temps, le futur dans le passé, ce « conditionnel-temps » dont il est parlé ailleurs.

L'observation est juste, on eût dû y penser plus

La Grammaire.	Observations.
dre, qui devant un nom veulent les prépositions *à* ou *de*, ne les veulent point devant les propositions subordonnées.	haut. Mais c'eût été le cas de noter — soit pour la condamner, soit pour l'absoudre — que l'analogie tend à faire conserver ces prépositions et à en former des locutions conjonctives, *à ce que*, *de ce que*, aujourd'hui très répandues : Je conclus *à ce qu'il* soit condamné... On se plaint *de ce qu*'il n'a pas été assez sévèrement puni. Suivies souvent de l'indicatif, ces locutions offrent du reste la possibilité de distinguer entre une réalité et une possibilité : Comparez : *Je me plains qu'il me fasse du tort par ses bavardages*, à : ... *de ce qu'il me fait du tort*, où on insiste sur l'affirmation. Mais on fait abus de ces tours : *Je demande à ce que* devient courant. Un avertissement eût été utile.
LA CONCORDANCE DES TEMPS. — Le temps, présent ou passé, du verbe dans la proposition principale détermine le temps auquel doit être mis le verbe de la proposition subordonnée.	C'est ici une des règles les plus chères à l'Académie et il faut bien le dire, une des plus étroites et des plus fausses. Il est bien vrai que, suivant des concordances de pensée, des rapports s'éta-

La Grammaire.

P. 218. — Lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé, le verbe de la proposition subordonnée se met, quel que soit le sens, à l'imparfait, au plus-que-parfait ou au conditionnel.

Observations.

blissent, mais les formes ne se correspondent point nécessairement.

On croit avoir mal lu. A qui fera-t-on admettre qu'il serait incorrect d'écrire : *Il m'a écrit qu'il est maintenant capitaine au 48e de ligne et qu'il se trouve bien dans sa garnison?*

J'ai appris que vous avez eu des ennuis, mais que vous êtes très content maintenant.

On m'a raconté qu'il passe toutes ses nuits au cercle et qu'il a perdu toute sa fortune.

Il ne s'agit point seulement, comme on voit, de verbes signifiant une idée générale. Le présent s'emploie dans bien d'autres cas.

Il faut même noter l'avantage qu'a ce présent de marquer dans le dernier exemple donné que l'action continue, que l'homme n'a pas abandonné ses habitudes. Ainsi se précise la différence avec l'imparfait :

On m'a raconté qu'il passait jadis ses nuits au cercle, mais qu'il est aujourd'hui guéri de cette habitude.

Quand cessera-t-on de con-

La Grammaire. | **Observations.**

fondre règle et contrainte, ordre et mécanisme ?

Le malheur est qu'on n'a pas voulu considérer l'action du verbe dans sa durée, on mélange une *instantanée* comme : *il tombe*, à une action *durable* ou à une action *répétée*. Impossible dans ces conditions d'écrire rien de raisonnable sur les temps.

Ajoutons que dans les subordonnées relatives, les plus grands écrivains ont, jusqu'à nos jours, employé librement le présent, même quand le verbe de la principale était au passé.

V. Hugo écrivait :

La déroute apparut au soldat qui s'émeut
Et se tordant les bras, cria : Sauve qui peut !

P. 220. — Quand le verbe de la proposition principale est à un temps passé :
le verbe de la proposition subordonnée se met à l'imparfait du subjonctif, pour exprimer une action présente ou future par rapport à l'action principale.

Il y a incontestablement beaucoup de cas où cette règle s'applique, mais, sous cette forme absolue, elle est fausse.

Le temps où l'action subordonnée doit avoir lieu peut être postérieur au temps où l'on parle, et alors le verbe peut et *doit* être, non à l'imparfait du subjonctif, mais au présent. *Le Préfet a ordonné qu'à*

La Grammaire. | **Observations.**

partir du quinze du mois prochain les voitures soient groupées en parc place Vendôme.

On voit très bien ce que la langue gagne par là en souplesse et en précision : *Un ancien usage permettait que les contributions fussent versées par douzièmes, le nouveau règlement a voulu qu'elles soient à l'avenir versées ou en deux fois ou en une.*

Les plus purs classiques ont écrit ainsi :

Mais qui n'est que l'effet [*d'une sage conduite,*
Dont César a voulu que vous [*soyez instruite.*
(Rac., *Brit.*).

... *N'avez-vous pas*
Ordonné dès tantôt qu'on [*observe ses pas.*
(Id., *Bérén.*).

Quel droit s'arroge l'Académie de légiférer contre l'usage et le bon sens ? S'agit-il de régularité ? Non ! Mais on veut sauver des formes qui se meurent. Ce sera une distinction désormais de dire :

Il a fallu que vous *cousissiez* bien mal ma robe pour que je *déchirasse* ainsi la manche dès le premier

La Grammaire.	Observations.
	jour. — Madame, répondra la couturière, il eût convenu que vous *m'écrivissiez*, ou que nous nous *entretinssions*. Dans ces jours de fête, il était impossible que nous *suffissions* à notre tâche. Dialogues des mortes ! Or il y a des pages et des pages de ces schibboleths : *que nous rissions*, *que vous luisissiez*, *que nous naquissions*, *que nous vous convainquissions*. Ceux qui aiment l'harmonie pourront ajouter : *que vous vous décarcassassiez*. *Confississions*, qu'on lisait dans le premier tirage (p. 146) était une faute d'impression. Un papillon en corrigeait une semblable: *suffississions* (p. 156). Mais le fait même qu'elles se sont glissées dans les tableaux de conjugaison prouve que l'Académie s'est perdue dans les marécages en suivant des feux-follets. On donne beau jeu aux gouailleurs !
Pp. 220-221. — Quand le verbe de la proposition principale est au conditionnel, le verbe de la proposition subordonnée doit se	Ici encore on fait fi des finesses que permet une syntaxe plus libre : *Il voudrait qu'on le prévînt*, implique qu'on ne le prévient

La Grammaire.

mettre à l'imparfait... du subjonctif.

Il voudrait qu'on le prévînt...

— ... On ne peut employer le subjonctif présent ou passé après un conditionnel que si ce conditionnel a nettement le sens d'un indicatif présent :

Je voudrais que vous me disiez (je veux que...).

Observations.

pas ; *prévînt* a une nuance d'irréel, importante à marquer, le présent en effet ne l'a pas.

Comparez : *Pour éviter des accidents de ce genre, il faudrait qu'on appliquât rigoureusement l'ordre donné aux bicyclistes d'avoir un feu à l'arrière* (mais on ne l'applique pas).

Au contraire : *Pour éviter ... il suffirait qu'on applique* ... (c'est chose qu'on fera peut-être à l'avenir) (possible).

En établissant des correspondances obligatoires, on détruit ce qu'il y a de plus utile à garder : les modalités. Le langage n'est pas une mécanique, mais un instrument délicat de la pensée. Devrait-on être obligé de le rappeler à l'Académie française ?

Propositions infinitives.

P. 223. — Les verbes *faire* et *laisser*, et les verbes qui marquent une opération des sens, *voir*, *entendre*, *sentir*, se construisent avec l'infinitif précédé ou suivi d'un sujet : *Laissons le vent gémir...*

On a totalement oublié : *Je lui ai laissé dire ce qu'il a voulu. On lui a fait dire un tas de sottises. C'est une histoire que j'ai entendu conter à ma grand'mère. Lui, à ma grand'mère,* sont-ils des sujets ? Le tour eût mérité une petite analyse.

La Grammaire.	**Observations.**
	On eût aimé aussi savoir ce que l'Académie pense de : *voici venir la nuit*, tour si classique. N'est-ce pas une proposition infinitive ? Est-elle subordonnée ?
PROPOSITIONS CIRCONSTANCIELLES.	
P. 226. —	J'ai déjà fait des réserves sur la qualification de « circonstancielles » donnée aux propositions causales.
PROPOSITIONS TEMPORELLES ET CAUSALES.	
P. 228. — La conjonction *que* remplace souvent les autres conjonctions de temps : *Il n'eut pas fait vingt pas qu'il fut arrêté.*	*Que* ne remplace ici ni *quand* ni *lorsque*, puisqu'on ne pourrait pas les employer dans la phrase ainsi faite.
— *Après*, suivi de l'infinitif, remplace souvent *après que*.	Il eût fallu dire : *suivi du passé de l'infinitif.* Il n'y a que dans les locutions : *après boire*, etc. qu'on trouve le présent. Au contraire, *avant de* est naturellement suivi du présent. Il eût donc, là aussi, fallu préciser !
Pp. 228-229. — *Avant que* peut être suivi de *ne* explétif... Mais il est plus correct de ne pas employer *ne* : *Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix.*	L'usage courant est assez logique. *Avant que* implique une sorte de comparaison d'époque. Dans les comparaisons, *ne* a sa place, que personne ne discute :

La Grammaire.	**Observations.**
	Pierre sera alors plus grand qu'il n'est. D'où par analogie : *Pierre sera grand avant que deux ans ne soient passés.*
P. 230. — Lorsque la cause est présentée sous la forme négative, la subordonnée est introduite par *non que, ce n'est pas que...* *Il n'a rien fait, non qu'il fût malade, mais par négligence.*	Ce n'est pas une cause qu'on présente ainsi, c'est une fausse cause, qu'on écarte.
— La préposition *à*, suivie d'un infinitif présent, a le sens *d'à force de.* *A raconter ses maux, souvent on les soulage.*	Je croirai difficilement que *à* signifie *à force de* dans l'exemple donné. L'auteur n'a pas dit : *A raconter souvent ses maux.* Quand une pénitente exprime sa satisfaction d'avoir avoué, en disant : *A confesser ses péchés, l'apaisement se fait dans l'âme,* est-ce que cela veut dire qu'il faut les rabâcher à un prêtre ? Il eût mieux valu traduire par le gérondif : *A raconter = en racontant.* Du reste on parle là d'un moyen, non d'une cause. Mais nulle part l'Académie n'a voulu connaître les compléments de moyen.

La Grammaire.	Observations.
PROPOSITIONS FINALES ET CONSÉCUTIVES.	
— Il serait souvent malaisé de distinguer l'une de l'autre ces deux sortes de propositions...	Il est vrai que la langue a eu quelque peine à les distinguer. Mais elle y est parvenue. Il y a des conjonctions exclusivement finales. L'Académie en cite. Ensuite et surtout la proposition de but a son verbe au subjonctif, la consécutive à l'indicatif. Comparez: *On a mis une barrière, de manière que les chariots ne puissent plus passer ;* à : *de manière que les chariots ne peuvent plus passer.* Le subjonctif ne se rencontre dans les consécutives qu'après des expressions de quantité : *assez, trop.*
PROPOSITIONS DE MANIÈRE.	
P. 232.	L'Académie n'en connaît qu'une sorte, ce sont celles où l'on écarte l'idée de la manière dont la chose s'est faite, et qui sont introduites par *sans :* *Il m'a arraché cette dent sans que j'aie rien senti.* Et si l'on a senti quelque chose ? *Il s'y est repris à deux fois, et de telle sorte qu'il m'a fait bien mal. Je suis arrivé à traverser la*

La Grammaire.	Observations.
	haie, mais en me faisant bien des égratignures.
PROPOSITIONS CONDITIONNELLES.	
P. 234. — La proposition conditionnelle est le plus souvent introduite par *si*, qui se construit... aux temps composés, soit avec le plus-que-parfait de l'indicatif, soit avec la seconde forme du conditionnel passé (*j'eusse et je fusse*).	Il paraît qu'il est incorrect de dire : *si j'ai eu tort, je vous demande pardon ;* A-t-on réfléchi à la règle qu'on énonce ici ? Il eût été bon de donner les raisons qui font proscrire un usage universel.
D'ailleurs le temps du verbe dans la proposition subordonnée, le temps et le mode du verbe dans la proposition principale, varient, suivant que la condition est donnée comme réelle, seulement supposée possible, ou rejetée comme contraire à la réalité : *Si tu veux réussir, tu dois travailler* (Tu veux certainement réussir).	Il faut donc admettre que ce : *si tu veux réussir*, ne peut se dire qu'à un enfant dont la volonté de réussir est certaine. Cela est déjà bien difficile à croire. Mais toutes les conditionnelles construites avec *si* et l'indicatif sont-elles ainsi « réelles » ? Quand on avertit un ami : *Si tu veux perdre ton argent, tu n'as qu'à le prêter à cette banque*, est-ce que réellement l'ami veut perdre son argent ? Comparez : *Si ce malade guérit, je croirai à la médecine.* Cette phrase n'implique-t-elle pas certains doutes sur la guérison ? Et il y a mille phrases semblables. Cette belle clas-

La Grammaire. | **Observations.**

sification des conditionnelles est malheureusement loin de correspondre à la réalité.

P. 235. — Le conditionnel ne se rencontre dans la proposition subordonnée de condition qu'après : *quand*, *quand même*, *au cas où*...

Peut-être conviendrait-il d'ajouter à la liste, *quand bien même*, *alors que : je n'y consentirais pas, alors qu'on m'offrirait tout l'or du monde*.

La pauvreté de ce chapitre est lamentable. On a oublié une foule de tours usuels : *mon client avouerait-il, je n'avouerais pas ; mon avenir en dépendrait que je n'accepterais pas ; un homme qui prendrait ces règles à la lettre n'aurait qu'un pauvre langage ; n'était que je suis sûr de lui, ma confiance serait ébranlée*, etc., etc.

Et dans ce qu'on a gardé, quelle confusion ! que de lacunes et d'erreurs !

Les propositions d'opposition.

Elles ont disparu ou plutôt elles ont été appelées concessives.

Il paraît qu'il y a une concession dans : *quoique j'aie reçu un coup douloureux, je ne suis pas abattu.*

La Grammaire.	**Observations.**
	et aussi dans : *Il était, quoique riche, à la justice enclin.*
PROPOSITIONS COMPARATIVES.	
P. 236. — La proposition comparative... est introduite par *comme*, ou par *que*, et son verbe est toujours à l'indicatif ou au conditionnel :... *Faites pour lui comme vous feriez pour vous.*	C'était le cas de se souvenir des formes de ce subjonctif, auxquelles on tient tant et qui ont le sens du conditionnel : *Faites pour lui comme il eût fait pour vous.*
— La comparaison est très souvent annoncée par un adverbe de quantité, une préposition, ou un adjectif au comparatif qui précèdent la conjonction *que*...	On a oublié de joindre aux adjectifs les participes : *Plus aimé que vous n'êtes ; plus renseigné qu'on ne l'est généralement.*
Selon que vous serez [puissant ou misérable, Les jugements de cour [vous rendront blanc [ou noir.	Où donc est ici la comparaison ? Il semblerait qu'il s'agît d'une alternative.
P. 237. — Le verbe de la proposition comparative est très souvent sous-entendu : ... *Vous n'avez pas voyagé autant que votre ami.*	Qui donc dit jamais : *Vous n'avez pas voyagé autant que votre ami a voyagé ?* Alors quel droit a-t-on de considérer comme sous-entendus des mots qui ne s'expriment pas ? Je croyais que cette méthode était morte sous le ridicule, même

La Grammaire.

Observations.

dans l'enseignement primaire.

— Dans la proposition comparative, pour éviter une répétition, on peut remplacer par le verbe *faire* le verbe du premier terme de la comparaison...

En pareil cas, le verbe *faire* prend le sens même et aussi la construction du verbe auquel il est substitué.

Cela est vrai, mais en partie seulement. *Faire* s'emploie ainsi, quand il n'a pas de régime : *On parla de paix comme on fait toujours.*

Mais il n'est plus d'usage de dire, comme Bossuet, dans l'*Oraison funèbre d'Henr. d'Angleterre: Il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes.* La plupart des Français se méprendraient sur cette phrase. L'exemple que l'Académie emprunte à Voltaire : *Charles XII voulait braver les saisons comme il faisait ses ennemis* a un air archaïque. Si regrettable que ce soit, le tour a vieilli.

Propositions participes.

P. 238.

Les propositions qui précèdent étaient étudiées d'après leur rôle et leur valeur logique. Mais ici, de même qu'on a considéré les propositions *infinitives*, en suivant le tableau dressé p. 213, on nous donne une catégorie de propositions qui ne se séparent des autres que par leur forme.

La Grammaire. | **Observations.**

Il en résulte que tout ce qui est dans ce chapitre pourrait et devrait être reporté ailleurs :

La cérémonie terminée, aux temporelles ;

Cela étant, aux causes ;

Tout en s'appliquant davantage, à la manière ou aux oppositions ;

Guidé par vos conseils, je réussirais, aux hypothétiques (conditionnelles), etc.

— Le sujet du participe ou du gérondif n'est pas toujours exprimé ; quand on le sous-entend, il doit être le même que le sujet de la proposition principale.

Il fallait bien finir par une règle énoncée d'une façon si absolue qu'elle n'est pas acceptable. Ne dit-on pas : *L'appétit vient en mangeant*. *Appétit* est-il sujet de *manger?*

N'est-il pas bien rigoureux aussi de condamner dans Boileau : *Si son astre, en naissant, ne l'a formé poète?*

L'INTERJECTION.

P. 200. — L'interjection sert à exprimer, sous la forme exclamative, un sentiment subit ou violent de joie ou de douleur, de surprise ou de colère, de crainte ou de mépris.

Il y a deux espèces d'in-

Pour donner une idée des corrections qui seraient nécessaires dans ce livre, j'examinerai ici d'ensemble ce chapitre, qui ne contient qu'une vingtaine de lignes.

1° D'abord pourquoi l'interjection se trouve-t-elle

La Grammaire.

terjections. Les unes sont de simples cris jetés au milieu de la phrase et dont le sens varie suivant le ton qu'on leur donne : *oh! ah! hein! aïe! fi! ouf! ohé! holà!* Les autres sont des mots, — noms, adjectifs, verbes ou adverbes, — plus ou moins détournés de leur sens primitif : *salut! ma foi! malheur! — bon! las! hélas! — gare! tiens! va! — bien! —* ou plus ou moins altérés : *diantre!* pour *diable! pardi!* et *parbleu!* pour *par Dieu! dame!* pour *Notre-Dame!*

L'interjection *ô* se place devant le nom d'une personne que l'on apostrophe : *ô mon souverain Roi,* — ou même devant un nom de chose : *ô vertu trop parfaite! ô rage! ô désespoir!* Elle ne doit pas être confondue avec *oh!* ou *ho!* qui ne s'emploient jamais devant un nom.

Observations.

entre l'Adverbe et la Préposition ? Est-ce parce qu'il fallait l' « interjeter » ?

2° Le même souci d'étymologie fait dire que les unes [les interjections] sont de « simples cris jetés au milieu de la phrase » : *oh! ah! hein! fi! ouf! ohé! holà!*

Ces « cris » se trouvent-ils « jetés au milieu de la phrase » dans : *Oh! les charmants petits amoureux qu'ont les fleurs!* (V. H., *Contempl.*, XII).

Ouf! Que d'événements! (Id., *Ruy Blas*, IV, 2).

Après Attila, holà! (Boil., *Epigr.*, VII), etc.

3° *Aïe* n'est-il pas le nom ancien *aïue* (aide) ? Ne devait-il pas par suite être dans la catégorie des mots, noms,... détournés de leur sens ?

4° Aux mots employés comme interjections, il faudrait ajouter des locutions : *Par exemple! Allons bon!*, etc.

5° L'interjection sert-elle toujours à « exprimer, sous la forme exclamative, un sentiment ... de joie ou de douleur, de surprise ou de colère, de crainte ou de mépris » ?

La Grammaire.

Observations.

a) L'interjection est-elle partout exclamative ? N'a-t-elle pas aussi une valeur interrogative : *Vous y viendrez, hein ?*

b) Les sentiments énumérés sont-ils les seuls qui se traduisent par une exclamation ? Et l'admiration : *Oh ! le beau coucher de soleil ! — Peste ! Quelle toilette !*
— Et la résignation : *Ma foi ! Tant pis !* etc.

c) Le sentiment doit-il nécessairement être *subit* ou *violent ?* Une femme qui souffre depuis longtemps, ne peut-elle pas s'écrier : *J'ai bien souffert, va ! ?*

6° Quelques interjections n'expriment pas des sentiments. *Hem, hum,* marquent un état de pensée : l'incertitude, le doute ;

7° Quelques autres, qui sont citées, ont la valeur d'un avertissement : *Gare !* d'autres d'un ordre : *holà !* (comparez : *tout beau !*) ; d'autres, qui ont été oubliées, d'un appel : *eh ! pstt !*

8° *Ô* est une formule de vocatif dans : *ô mon Dieu,* et non une interjection. C'est par son rôle et sa nature même qu'*ô* se dis-

La Grammaire. | **Observations.**

tingue de *oh* et de *ho*, et pas seulement par l'orthographe.

9° Je pourrais continuer, je ne ferai plus qu'une dernière remarque, toute grammaticale, c'est que les interjections peuvent avoir parfois des compléments : *Foin de notre sottise!* disait Molière. Si un lecteur, insuffisamment converti à la langue noble, et lassé de toutes ces discussions, au lieu de : *foin de vos sottises*, se servait de l'interjection que la langue courante a empruntée à une phrase célèbre : *Ut! sais-tu la musique? — Oui. — Eh bien! ut!* il lui serait loisible d'ajouter à ce cri, au moyen d'un simple *pour*, un « complément d'attribution ». On saurait ainsi à quelle adresse il envoie l'expression de ses incivilités.

Arrivé à la fin de ces observations, qu'il serait facile de multiplier, je suis obligé de résumer mon impression d'ensemble. Ai-je besoin de dire — je voudrais me servir de termes très modérés — qu'elle n'est pas bonne ?

La *Grammaire de l'Académie* a été habillée chez le bon faiseur. Le papier en est beau, l'impression nette. Elle est bien mise et n'avait sur sa robe que quelques taches, dont on a tout de suite fait disparaître plusieurs.

Je ne discuterai pas les exemples, quoique, dès le XVII[e] siècle, il se soit trouvé des Académiciens pour penser que les exemples fabriqués étaient peu instructifs, et qu'en cherchant dans les textes littéraires, on avait chance ou de trouver des phrases plus riches de pensée, de plus de valeur et de beauté, et qui parfois assureraient la règle en la contrôlant. Ceux qui sont donnés ici prêtent peu à la méditation, ils ne sont pas toujours sûrs ; il y en a même qui font tort à la « probité » de la langue française, tel le suivant : « Il vous aime autant que votre frère » (p. 193).

Fabriquer de petites phrases bien simples était un bon moyen de ne pas se heurter à un vers de Racine ou de Victor Hugo, qui eût contredit la doctrine. Si

on avait regardé les modernes, elle était mise en pièces.

On comprendra par quels motifs j'ai voulu combattre à armes égales, au lieu d'appeler à mon secours l'autorité des écrivains, que je pouvais invoquer à chaque ligne.

Mais venons-en à la doctrine même. Il était inévitable qu'il s'y glissât des incohérences. « On n'a guère vu jusqu'à présent de chef-d'œuvre qui soit l'ouvrage de plusieurs. » Cette dure sentence devait d'autant mieux s'appliquer que, comme il est facile de le reconnaître, les tendances des collaborateurs étaient diverses, pour ne pas dire contradictoires. L'un a appris la grammaire historique, l'autre l'ignore ou feint de l'ignorer ; pour mieux dire, il la méprise, et elle se venge, hélas ! Le premier explique fort bien la dérivation des adverbes en *ment* tirés du féminin des adjectifs, l'autre cite *poliment* comme type normal des adverbes.

A vrai dire ce défaut eût pu devenir un avantage, si le premier rédacteur, qui n'était peut-être pas de l'Académie, avait été admis à tenir plus souvent la plume. Mais quelques fenêtres ont été ouvertes par lui sur la lumière.

Il est difficile d'être aussi indulgent pour le plan, dont les disproportions sautent aux yeux. La syntaxe de la phrase tout entière occupe 29 pages, les conjugaisons 59 ! On voulait faire court, en se souvenant du mot de Fénelon, il fallait donc gagner sur les remplissages à peine dignes d'un manuel destiné aux

enfants du « Cours moyen », et ne pas laisser « sur le verd le noble de l'ouvrage ».

Le goût de la simplicité est fort louable ; mais, en matière de faits sociaux, — et la langue est un fait social — quiconque a la prétention de faire simple est condamné à faire faux — infailliblement. Les lacunes sont énormes et innombrables. Presque aucune des questions essentielles n'est étudiée. Le public attendait du Concile un Traité du Dogme, on lui donne un pauvre petit catéchisme, rédigé par un sous-diacre avec une légèreté inouïe, où pullulent les plus graves hérésies.

Je n'essaierai pas de récapituler ici ni de classer les erreurs que j'ai relevées, je ne veux considérer que l'esprit dans lequel on a exposé les faits.

Un appétit de restauration apparaît à divers endroits. Là il n'est plus question de l'usage. C'est un vieux saint auquel on brûle de l'encens, mais qu'on ne chôme plus ! « On dit, mais on ne devrait pas dire : *j'ai très soif* », vous devinez pourquoi. *Très* sert à former les superlatifs d'adjectifs, et *soif* n'est pas un adjectif. Enfants, apprenez à dire *grand'soif*, et surtout à mettre une apostrophe. Si ce *grand'* vous paraît bizarre au féminin, interrogez vos *grand'mères*. Elles devineront peut-être.

A ce désir de retour en arrière devrait se substituer un esprit de conservation, à la fois ferme et libéral.

La langue va vite, trop vite. Il importe de la retenir, mais le seul moyen d'y réussir serait de distinguer entre les nouveautés, d'accepter celles qui

sont utiles, et de s'opposer aux autres par de bonnes et solides raisons. Dans l'Introduction, il est parlé de lois et de code. Les lois ne sont obéies que quand elles sont en accord avec les mœurs. Tradition n'est pas stagnation.

Le rôle de l'Académie, ainsi compris, pourrait être considérable. Elle ne saurait ressusciter l'imparfait du subjonctif, dont la plupart des formes sont incompréhensibles pour la masse des Français. Elle pourrait utilement s'attacher au subjonctif lui-même, tout entier menacé par divers dangers. Sauver ce qui peut être sauvé, c'est son rôle et sa raison d'être.

Il faudrait pour cela une collaboration des écrivains et des théoriciens de la grammaire. Les premiers, les plus qualifiés des « usagers », comme on dit aujourd'hui, au courant des besoins de la pensée et du rêve, en contact avec la réalité vivante, se garderaient sans doute des excès du purisme, de l'étroitesse des règles restrictives et de la phobie des créations, souvent excellentes, parce qu'elles sont instinctives, de l'esprit populaire ; les seconds fourniraient les cadres, la théorie, les principes généraux. Il en résulterait une grammaire à la fois fixe et souple, sans indulgence pour les violations du génie de la langue, mais susceptible d'un perfectionnement indéfini.

Les écrivains ne manquent point à l'Académie. La France a aussi des grammairiens. Personne, j'imagine, ne sera tenté de croire que je pose ici ma candidature ; si cela était, il faut avouer que j'aurais pris un moyen au moins singulier.

Il suffit que ceux qu'on appellera soient instruits. On ne leur demande point du génie. Vaugelas n'avait que du zèle et de l'application.

Si ce rêve pouvait se réaliser, on ne verrait plus, comme ici, confondre les lettres et les sons, ou bien les modes et les temps.

La Compagnie guérirait aussi de ce fétichisme de l'orthographe, qui l'a si souvent égarée, et s'est interposé entre son analyse et les faits réels, cachant la vérité du langage sous l'apparence de l'écriture. On ne verrait plus pêle-mêle des féminins purement graphiques confondus avec des féminins vrais. On cesserait de présenter à l'admiration du public les vertus cachées de l'*e* muet, qui, n'étant rien, n'en transforme pas moins *héros* en *héroïne* et *neveu* en *nièce*, etc.

J'ajoute qu'il serait bon qu'aux connaissances théoriques les auteurs de la grammaire future joignissent au moins quelques notions d'histoire. Pour faire un exposé, même statique, d'une langue à une époque donnée, il est indispensable de savoir d'où elle vient. Sinon, le sens de la vie étant absent, on risque de se méprendre totalement sur les faits, leur caractère et leur valeur [1].

Le mot d'analogie n'a pas, je crois, été prononcé

[1] On présente *pu* (de paître) comme mort, et *repu* comme vivant. Il n'y a qu'à croire. Un simple coup d'œil jeté sur l'étude que Gilliéron a faite de la concurrence entre homophones eût expliqué un phénomène étrange en apparence, étant donné que les éleveurs emploient chaque jour le verbe *paître*, et sont obligés de remplacer tant bien que mal *pu* par *mené paître*.

dans tout ce livre. Cette force psychologique, toujours en action, à la fois destructrice et constructrice, qui organise et simplifie, semble inconnue. Si bien qu'un futur comme *enverrai* (de *envoyer*), non rapproché de *verrai*, apparaît comme un monstre incompréhensible.

Les règles elles-mêmes — les vraies — semblent tomber de la Coupole comme un *Myrialogue* impératif et mystérieux, alors qu'il aurait été si facile de les justifier et par là de leur assurer l'autorité. Mais c'eût été découvrir la fragilité de certaines autres qui n'ont point de fondement que l'arbitraire.

A l'histoire et à la psychologie, qui expliquent tout ou à peu près, on substitue la logique, qui n'explique presque jamais rien. De là l'emploi perpétuel de cette méthode des sous-entendus, qui permet de ramener toute proposition, à coups d'ellipses, à la proposition, théorique et complète, telle que les grammairiens de la *Grammaire générale et philosophique* l'avaient établie. On demande « Qu'avez-vous ? » Si je réponds : *Rien*, c'est que j'ai dans l'esprit : *Je n'ai rien*. Si j'ajoute : *Je voudrais sortir*, c'est que je pense intérieurement : *si je pouvais*. Une mécanique formelle, décorée du nom d'analyse, empêche de suivre la démarche réelle de la pensée, ankylosée dans une attitude hiératique. On complète, on redresse ; c'est toute une orthopédie. La doctrine des restrictions mentales, appliquée au langage, devient la doctrine des additions mentales. On en a fait dans ce livre des applications de la plus

haute bouffonnerie, La phrase française, si alerte dans sa diversité, en est contrefaite. Il serait amusant, en se fondant sur les indications de la *Grammaire*, de refaire la célèbre pièce : *Hélas ! Si j'avais su !* Elle ressemblerait à une façade branlante soutenue par des étançons. Nous avons eu devant nos monuments des palissades d'art. Veut-on mettre à notre prose et à notre poésie des béquilles de logique ?

Il y a plus grave encore. La nature même de la grammaire se trouve faussée. Dans sa définition, l'Académie la fonde sur l'observation. Le développement qu'elle lui donne repose tout entier sur des déductions. On les tire presque partout des noms de la nomenclature, sans s'apercevoir combien ces noms sont trompeurs, si on ne les corrige immédiatement par toutes sortes de réserves. Ainsi les *possessifs* marquent la possession, leur nom les y oblige ; il n'y a qu'à tirer de ce nom leurs emplois et à expliquer : *sauf votre respect*, comme on pourra. Les *indéfinis* désignent d'une façon *indéfinie*, indéterminée. *Même*, qui est de la classe, sera donc assimilé à *quelque*. Le rapport d'identité sera compté dans les moyens d'indétermination !

Ces vices, qui sont fondamentaux, ne permettent pas d'espérer que l'œuvre puisse être améliorée par des retouches. Un des Académiciens me demandait, il a quelques jours, ce qu'il faudrait pour que la Grammaire « soit » bonne. Je n'ai pu lui répondre que ceci : Il faudrait en faire une autre, suivant une autre méthode.

Imp. G. Thone, Liège (Belgique) G-32